inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 44
mars 1979, 8me année


LAM

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 480,—	FF 85,—	FB 630,—
étudiant	FB 430—	FF 80—	FB 580,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 480—	FF 85—	FB 630.—
d'étudiant	FB 430—	FF 80—	FB 580.—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 480—	FF 85—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 480—	FF 85—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80,—	FB 580,—
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 480—	FF 85—	FB 630,—
étudiant	FB 430—	FF 80—	FB 580,—
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 480—	FF 85—	FB 630,—
étudiant	FB 430,—	FF 80—	FB 580,—
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 650—	FF 100—	FB 750,—
étudiant	FB 600—	FF 90—	FB 700,—
Collection complète d'Inforespace : 1973 à 1979 (n° 7 à 48) + 3 n^{os} hors série			
Cotisation ordinaire	FB 3400,—	FF 580,—	FB 4000,—
étudiant	FB 3000,—	FF 530,—	FB 3600,—
de soutien	FB 4500,—	FF 680,—	FB 4750,—

Cotisation de soutien par année : FB 800,—

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique — **490 FB.**

- **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél.: 02/524.28.48
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Comité de rédaction :
Michel Bougard, rédacteur en chef
Alice Ashton, Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

Tout d'abord : merci, parce que si vous lisez ce n° 44 c'est bien entendu que vous avez renouvelé votre cotisation pour 1979 et que je n'ai pas encore eu l'occasion de vous en remercier. Des remerciements particuliers vont à tous ceux qui ont versé une cotisation de soutien. Et ici je voudrais nommément féliciter Mme M.H. Stanowski, des Pays-Bas, qui nous a fait don d'une somme de 3 000 Florins pour nos recherches sur les OVNI.

Une fois de plus, je vais devoir jouer un rôle que je n'aime guère : celui de l'orgueilleux se flattant lui-même. Certains me le reprocheront et ils auront peut-être raison, mais devant la réalité des chiffres, il ne faut pas hésiter à crier certaines vérités bien haut. Il y a plusieurs dizaines de revues ufologiques qui sont publiées de par le monde. D'excellentes, de moins bonnes et certaines d'une indigence rare. Pour avoir l'occasion de lire les principales d'entre elles, je peux vous assurer que votre abonnement à Inforespace n'est pas de l'argent perdu. Par son contenu, la qualité de sa présentation et sa régularité (le problème sera évoqué ci-dessous), notre revue se situe parmi les 3 ou 4 meilleurs bulletins actuellement édités dans le monde.

Si je me livre à ce petit jeu de l'autosatisfaction, c'est que vous n'avez pas beaucoup réagi à mon appel du n° 42 vous invitant à augmenter sensiblement l'effectif de nos membres. Mieux (ou plutôt pire), certains nous ont même écrit pour annoncer qu'ils cessaient leur soutien à la SOBEPS par économie, la crise étant dure à supporter. De telles lettres nous troublent toujours beaucoup. Parce qu'il est souvent pénible de parler de «gros sous» dans un problème comme celui des OVNI. Parce que, surtout, l'effort financier que nous avons réclamé de vous nous paraît bien léger. 480 Fr par an, cela représente 40 Fr par mois, 1,34 Fr par jour. C'est-à-dire **moins que** le **prix d'une cigarette quotidienne.** Autrement dit, passez-vous d'une cigarette chaque jour et votre cotisation est réglée. Qu'on pardonne mon désarroi, mais je ne peux pas accepter l'excuse d'une situation difficile pour ne plus nous aider. Nous vous demandions, à la fin de 1978, d'amener un de vos amis, parents ou relations à la lecture d'Inforespace et de l'y abonner. Nous pouvions ainsi doubler notre effectif. Croyez-moi, nous sommes loin du compte et notre situation financière est difficile : à tel point que nous sommes obligés de limiter le nombre de pages de la revue.

Continuant à m'apitoyer sur notre propre sort, je voudrais évoquer le retard d'Inforespace. A ma connaissance une seule revue dans le monde paraît à date, et la moindre des choses est qu'on la cite en félicitant ceux qui l'animent : il s'agit de la revue française « Lumières Dans La Nuit ». D'autres ont de six mois à un an de retard ... Quant à nous, nous avions jusqu'au n° 43 un mois de retard, et avec ce n° 44, de mars 1979, celui-ci sera définitivement résorbé. La grande majorité d'entre vous ont bien compris nos problèmes, mais nous avons quand même reçu une bonne centaine de lettres ou de coups de téléphone nous sommant de justifier ce retard. Et pour la énième fois, rappelons que :

1. nous ne sommes pas un service public avec une permanence de 24 h sur 24 ;

2. nous faisons notre journée de huit heures comme vous tous et ce n'est qu'après notre travail quotidien que nous pouvons nous intéresser activement à l'ufologie;

3. qu'il est miraculeux, dans de telles conditions, qu'Inforespace en soit à son 44ème numéro, l'équipe de bénévoles qui l'animent n'ayant jamais failli à sa tâche en huit années;

4. que nous présentons nos excuses à tous ceux qui ont jugé ce retard inadmissible, mais que nous regrettons surtout qu'ils ne comprennent rien à la notion de bénévolat et qu'ils confondent payement d'une cotisation avec droit d'« engueuler » ceux qui se dévouent sans compter pour défendre un idéal. Même si ces remarques ne s'adressent directement qu'à quelques uns de nos membres, je crois qu'il est utile — au risque de me répéter — que chacun sache combien nous avont été peinés par ces lettres et ces récriminations téléphoniques.

Une dernière chose pour terminer : dans cette revue s'est insidieusement glissé un bulletin de virement/versement bancaire. il est destiné à la personne que vous allez convaincre de rejoindre la SOBEPS. Car vous avez compris combien il est aujourd'hui nécessaire d'étoffer nos rangs. Rappelez-vous, il suffit de faire le sacrifice d'une cigarette par jour ...

Michel Bougard,
Président.

Le point sur le GEPAN
Ses secrets

Le 12 septembre 1978 le GEPAN organisait la première réunion de contact avec les groupements ufologiques privés français. Dans la lettre d'invitation, son directeur, Claude Poher, souhaitait qu'enfin le GEPAN et les associations privées cessent de s'ignorer. Cette réunion a soulevé des réactions en sens divers et bien que nous ne soyons pas directement concernés par cette confrontation volontairement limitée à la France, nous croyons que les prises de position et l'avenir du GEPAN, eux, peuvent sérieusement influencer l'ufologie européenne des années à venir.

Et avant d'aller plus loin, il convient sans doute de préciser comment fonctionne ce Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés et à quels résultats il est parvenu depuis sa création en mars 1977 et sa mise en place effective le 1er mai 1977. Dans son numéro 14 (3ème et 4ème trimestre 1978), la revue du Centre National d'Etudes Spatiales, « Espace Information », faisait précisément un point très précis sur « le GEPAN et l'étude du phénomène OVNI » (pp. 7-10).

Actuellement l'effectif permanent du GEPAN se limite à deux personnes : le directeur et sa secrétaire. Ils sont aidés par une vingtaine d'ingénieurs et une vingtaine de techniciens et d'employés du CNES qui, à temps partiel, s'occupent des expertises diverses, analyses, constitutions de fichiers, etc. Ajoutons encore qu'une autre quarantaine de personnes, des secteurs privé et public, participent également à certaines activités du GEPAN. C'est ainsi que des organismes tels que le CNRS, la météorologie nationale, l'armée de l'air, la marine nationale et la gendarmerie nationale (de France, bien entendu) ont des accords de coopération avec lui.

Au sein du GEPAN, sept groupes de travail ont été constitués. Un **groupe d'intervention rapide** de six personnes : il est destiné à se rendre sur les lieux d'une observation dans un délai très court. Sollicité sept fois depuis mars 1978, ce groupe n'est intervenu qu'à deux reprises. Il y a aussi le **groupe de prélèvement de traces** composé de sept membres : il a été sollicité deux fois mais l'information trop tardive rendit inutile leur intervention. Quatre personnes participent au **groupe d'alerte radar,** alors que le **groupe d'expertise** est fort d'une douzaine de personnes. Ce sont ces dernières qui examinent les dossiers récents que la gendarmerie adresse systématiquement (en principe) au GEPAN : entre 100 et 200 dossiers sont ainsi traités mensuellement. Le **groupe du fichier national** (17 personnes) assure le codage des cas non identifiés, alors que le **groupe d'analyses statistiques** composé de sept statisticiens, mathématiciens et informaticiens professionnels se charge de l'examen statistique de ce fichier. Deux opticiens et un ingénieur travaillent encore à la réalisation d'un instrument d'optique devant aider à la reconstitution de l'observation des témoins **(groupe SIMOVNI** - simulation optique d'OVNI).

Durant l'été de 1977, le GEPAN mit sur pied un conseil scientifique de huit membres, dont sept personnalités extérieures au CNES. Ces derniers ont des spécialités qui couvrent l'astronomie, la physique des plasmas, la physique de l'atmosphère, la physique des hautes énergies, la météorologie, la géodésie par satellite et la psychologie. Ce conseil doit orienter les travaux en donnant son avis sur les résultats obtenus.

Les experts du GEPAN ont décidé d'adopter une nouvelle classification. Ils parlent ainsi de phénomènes de type A (ceux qui sont complètement identifiés), ceux de type B (pour lesquels il y a de fortes présomptions d'identification), ceux de type C (les observations restant **non** expliquées mais pour lesquelles on ne dispose pas de suffisamment de renseignements), et enfin ceux de type D (les OVNI au sens complet de l'expression). Ces derniers sont alors répartis en adoptant la classification habituelle, proche de celle de Hynek (lumières nocturnes, observations rapprochées, etc.).

Le GEPAN s'est proposé, en 1977, de vérifier si les observations du groupe D correspondaient à des stimuli réels ou avaient une origine hallucinatoire. Les résultats obtenus conduisent à admettre que les stimuli sont réels et restent non identifiés. En décembre 1977, le conseil scientifique se réunissait pour la première fois à Paris. Les huit « sages » apprécièrent les premiers travaux et leurs recommandations positives se traduisirent par une augmentation des moyens mis à la disposition des chercheurs du GEPAN.

En 1978, l'effort principal allait se porter sur l'analyse détaillée d'une dizaine de cas anciens (antérieurs à 1977) : huit d'entre eux «résistèrent» à cette mise en œuvre de la « grosse artillerie ». Ces travaux conduisirent à la publication d'un volumineux rapport (679 pages en 5 tomes), fruit de

Cette photo fut prise lors des Journées internationales d'information sur les OVNI à Poitiers en juin 1976; au premier plan on reconnaît Jacques Vallée et au second Claude Poher durant son exposé.



9 000 heures de travail réparties sur 82 personnes. Les 6 et 7 juin 1978 avait lieu la deuxième réunion du conseil scientifique, à Toulouse cette fois.

Les nouvelles recommandations visent cette fois le fonctionnement du GEPAN, ses orientations et la diffusion de l'information. Il est demandé de procéder au recensement des phénomènes rares (?) observés par les laboratoires français et étrangers. Les manifestations optiques de ces phénomènes feront l'objet d'un film destiné aux enquêteurs et qui pourrait donner naissance à un documentaire « grand public » devant inciter les gens à faire mention de leurs observations. Le GEPAN. destiné à devenir une véritable agence de relations publiques, prépare également une plaquette d'information décrivant la méthodologie suivie, quelques résultats d'études statistiques et des renseignements pour accroître la qualité des témoignages. En outre le GEPAN pourra, **s'il le souhaite,** faire connaître aux groupements privés, officiellement reconnus (?), la méthodologie utilisée et recevoir, pour étude, tous avis et suggestions que ces groupements pourraient formuler. Cette dernière recommandation devait amener la réunion du 12 septembre 1978 à Toulouse.

Des quelques centaines de rapports expertisés par le GEPAN, plus de la moitié avait pour origine la mauvaise interprétation par les témoins de phénomènes ou d'objets connus. Mais il y a 20% de rapports faisant mention de phénomènes restant non identifiés. **Aux yeux des experts du GEPAN, aucun phénomène naturel connu, aucun engin produit par notre technologie ne peut rendre compte, de façon satisfaisante, des propriétés parfois déconcertantes de ces OVNI. Mais à ce stade des recherches, il est tout à fait prématuré d'avancer la moindre hypothèse.**

Dans « Espace Information », l'article de présentation des activités du GEPAN se termine par ces lignes d'une grande sagesse ; « Il faut avoir la patience d'attendre sans passion et sans hâte une meilleure connaissance du phénomène avant de se prononcer. Il s'agit là, très probablement, d'un travail de longue haleine. Si l'étude du phénomène était facile à entreprendre, les résultats en seraient connus depuis longtemps. Compte tenu de l'importance que pourraient revêtir les résultats, elle doit être menée avec tout le soin et toute la patience prudente des chercheurs. Il serait souhaitable que le public ne cherche pas à obtenir des révélations sur le sujet dans l'abondante littérature spectaculaire, généralement assez médiocre, qui

lui est proposée à des fins souvent exclusivement commerciales ... ».

Voilà l'examen objectif des faits, du moins l'historique et les projets du GEPAN selon la version officielle. Car voilà qu'en pleine « gloire », alors que ses pairs l'encouragent à poursuivre, le directeur du GEPAN remet sa démission. Que s'est-il passé ? La situation idyllique qu'on nous a montrée du GEPAN ne serait-elle qu'une façade ? Eh bien, ce pourrait effectivement être le cas. Certains ont même pensé que Poher avait été purement et simplement limogé du GEPAN et du CNES. En fait, il n'en est rien. Depuis 4 ans déjà, Claude Poher, qui est d'origine bretonne, se construisait un voilier de 12 m dans un hangar près de sa villa. Ressentant l'appel du large et voulant sans doute se ménager un congé d'un an ou deux à mi-distance de la retraite, Claude Poher veut entreprendre un tour du monde. Maintenant que le GEPAN est « mis sur les rails », Poher s'est senti autorisé à déposer sa démission pour des convenances purement personnelles. Il ne faudrait y voir aucune intention particulière, ni machiavélisme de la part des intéressés.

Les membres du GEPAN ont bien travaillé et le conseil scientifique a bien dû reconnaître toute l'importance du phénomène OVNI. Mais l'ankylose risque de gagner le GEPAN : manque de crédits, manque de personnel, quelques bâtons mis dans les roues, etc. Tout ceci a peut-être convaincu définitivement Claude Poher de quitter sa mission pour prendre quelques mois de repos bien mérité. Il a été remplacé, à la tête du GEPAN, par M. Alain Esterlé. Ce dernier est diplômé de Polytechnique et ses recherches l'ont mené à la Rice University (Houston, Texas) puis à l'Université de Washington où ses travaux s'orientèrent principalement vers l'astronautique et les mathématiques appliquées. Après avoir obtenu un Master of Science, il est entré au CNES en 1973 pour participer aux projets de satellites géostationnaires de télécommunications (Symphonie) et du lanceur Ariane. Continuant ses études, il obtint encore un doctorat en mathématiques appliquées. Membre du GEPAN depuis sa création, A. Esterlé travailla surtout à l'élaboration du fichier et aux méthodes d'enquêtes et d'analyses.

Nous souhaitons bien entendu bonne chance à M. Esterlé, mais nous avons quand même quelques craintes sur l'avenir de ce GEPAN. En effet, selon les propres termes de M. H. Curien, Président du CNES, qui ne « croit » pas apparemment aux OVNI, la finalité officielle du GEPAN serait, purement et simplement, de rassurer les populations. Un vaste programme à n'en pas douter. Après les premières analyses scientifiques, l'orientation du GEPAN vers des missions de relations publiques (film, plaquette) semble bien marquer un tournant critique vers cette « démystification » systématique à la Condon.

Claude Poher a sans doute bien ressenti cette évolution, et la réunion du 12 septembre, tenue à son initiative, était peut-être son chant du cygne, une façon à la fois élégante et efficace de saluer ceux qui avaient, en fait, permis la création d'un GEPAN en récoltant des milliers d'enquêtes convaincantes. Une façon de dire que l'essentiel des recherches ufologiques allait, de nouveau, être leur fait.

Devant cette démonstration, les représentants des groupements privés ont réagi différemment. Jean Sider, représentant du GEOS, accueille cette réunion avec enthousiasme, et, un peu naïvement, loue sans réserves toutes les initiatives du GEPAN (article publié dans « Les extra-terrestres », GEOS, n° 9, janvier 1979, pp. 6-9, et « L'argus des phénomènes spatiaux», CERPI, n° 7, janvier 1979, pp. 6-10). D'autres, comme Frantz Crebely et Lionel Denis, de la SVEPS, sont plus prudents et plus réalistes (« Approche », n° 19, pp. 1-3). S'ils accueillent avec plaisir les premiers contacts entre un organisme officiellement reconnu et les associations privées, ils s'inquiètent néanmoins des finalités de cette action et de l'absence de véritable programme de recherches scientifiques sur les OVNI. Certains, enfin, sont très sévères à l'égard de Poher et des travaux du GEPAN. Leurs arguments sont longuement évoqués dans l'article ci-après dû à la plume de Jean-François **Gille**, chargé de recherches au CNRS, et donc particulièrement bien placé pour juger le fond de cette affaire.

En conclusion, nous dirons combien il faut remercier Claude Poher et d'autres scientifiques comme Pierre Guérin qui n'ont pas hésité à mettre en jeu leur carrière pour qu'un GEPAN puisse naître. Après quelques mois d'un travail apparemment efficace et positif, le vent semble tourner. Il faut s'en inquiéter car toute entreprise visant à démobiliser la recherche scientifique sur les OVNI doit être combattue. Et il serait dommage que ce soit là la vraie destination du GEPAN.

Michel Bougard.

Un naufrage?

Il nous a été donné de participer, le 12 septembre dernier, à la réunion de « Formation des Groupes Privés pour l'étude du phénomène OVNI » organisée par le GEPAN (1). Cette réunion se tenait à Toulouse, au Centre National d'Etudes Spatiales, et était essentiellement animée par M. Claude Poher. Nous y étions venus sans illusions, en compagnie de deux amis de l'A.D.E.P.S. (2), pressentant que rien de bon ne se préparait là-bas pour l'ufologie. Mais le triste spectacle auquel nous assistâmes outrepassa de loin nos pronostics les plus pessimistes. Durant sept heures d'horloge le discours qui nous fut tenu fut le suivant : « Nous avons le Savoir — parce que nous sommes des scientifiques professionnels. Vous autres, les « privés » (3), vous n'avez pas la qualification voulue; l'auriez vous — par un hasard extrême — nous ne pourrions pas en tenir compte, car, justement, vous n'avez pas l'étiquette de Scientifiques Professionnels. D'autre part, dans le cas des enquêtes concernant les OVNI, ce qui serait utile n'est pas vraiment de notre compétence. Et puis, nous n'avons guère de temps. Enfin, nous avons choisi de nous restreindre aux frontières de l'hexagone et de n'utiliser comme seules sources d'information que les rapports de gendarmerie... ».

Revenons sur quelques points de cette affligeante palinodie que nous avons tenté de résumer. D'abord le dernier. Cette filière utilisant la gendarmerie comme unique source d'information ufologique appelle quelques commentaires. On nous a projeté un organigramme montrant l'articulation du GEPAN avec la Gendarmerie Nationale. Un rapport d'OVNI, un témoignage, remontait la hiérarchie entière de la Gendarmerie pour aboutir à Paris à une instance *intérieure* à la Gendarmerie, instance susceptible de le ventiler ensuite ou non au GEPAN. Cela nous laisse à penser que, précisément, les cas les plus intéressants, les plus flagrants, ceux dont l'indice d'étrangeté-probabilité est élevé, ceux-là ne sont pas répercutés au GEPAN mais à des groupements beaucoup plus discrets. Qu'on se rappelle simplement l'intervention — très rapide celle-là (4) — de services « non identifiés » lors des affaires de Quarouble en 1954 et de Valensole en 1965. Se reposer sur la Gendarmerie en matière de rapports d'OVNI reviendrait, pour des amateurs de champignons, à confier aux garde-chasses le soin exclusif de repérer et de transmettre aux dits amateurs les emplacements des espèces convoitées, le tout bénévolement et en plus du travail obligé, bien entendu.

Les membres permanents de l'équipe du GEPAN — les attachés scientifiques — ne consacrent à l'étude des OVNI que 10% de leur temps de travail. Nous avons discuté avec certains d'entre eux — fort sympathiques au demeurant — qui nous ont candidement confié qu'ils ne connaissaient rien à l'ufologie il y a un an à peine. Ainsi on a repris le principe de la Commission Condon : n'utiliser que des chercheurs qui ne s'étaient jamais intéressés au problème. Qu'il nous soit permis de rappeler qu'en toute autre matière (que l'ufologie) on n'applique *jamais* ce principe. Les chercheurs sont en général choisis de préférence parmi les individus les plus concernés et les plus informés de leur discipline. Cet amateurisme de fait renvoie à la question des crédits dont dispose le GEPAN. Aspect des choses qui fut peu évoqué. Ils sont, selon toute vraisemblance, pratiquement inexistants.

Toutes indications qui montrent à l'évidence que le GEPAN n'est qu'un organisme de relations publiques, que la véritable recherche sur les OVNI se joue en dehors de lui. Organisme de relations publiques, nous n'en voulons pour preuve que le choix des invités à cette réunion. Les délégués des associations privées, dans leur quasi totalité, n'étaient pas des scientifiques professionnels. Ils étaient, d'une part, valorisés par l'invitation, de caractère officiel, dans le cadre du C.N.E.S. Nous avons vu tel délégué se faire photographier fièrement devant le portail où se détache en lettres dorées un « CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES » du plus bel effet. D'autre part, ils se trouvaient ainsi dans une attitude de révérence. Nous n'avons pas été seuls à ressentir qu'on nous faisait la classe pendant toute cette journée : une seule heure de discussion libre était prévue.

Nous retirons de tout cela l'impression d'avoir assisté à une entreprise de découragement, de démobilisation. C'est l'essentiel du rôle d'une officine de

1. Groupe (ou Groupement) d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés, créé le 01/05/77.
2. Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux.
3. Ce mot, qui rappelle plaisamment le travail de détective de l'ufologie, était employé dans la salle.
4. On nous conta, avec une grande ingénuité et un brin d'humour, une affaire comportant des traces (rencontre rapprochée du deuxième type) où le GEPAN parvint sur les lieux... quinze jours après les événements !

relations publiques telle que le GEPAN. En haut lieu, on ne se fait aucune illusion : on sait. Mais, comme les extra-terrestres ont la bonté (?) de ne pas intervenir massivement pour le moment, cela permet aux gouvernements de faire comme si de rien n'était. Avec de temps en temps une toute petite initiative du genre « GEPAN » pour laisser filer la vapeur, pour défouler — ce qui, mais ceci est une autre histoire, rappelle certaines grèves organisées par les syndicats. On s'agite un peu, on brandit des sigles ronflants, on clame : « Ne vous occupez plus de rien ! Nous, les capables, nous allons prendre l'affaire en main ». Or il n'en est rien, nous l'avons vu. Nous voyons des hommes s'affirmer comme seuls détenteurs du savoir et, tout de suite après, se réfugier derrière l'ignorance. Un tel mépris du public suggère quelques remarques. Si plusieurs «attachés scientifiques» sont venus à la tribune et si M. Poher a fait face en personne à ses responsabilités lors de cette réunion, il n'en est pas de même des membres du fameux « Conseil des Sages », du Comité Scientifique, qui sont restés dans le plus strict anonymat. A la sauvette, en fin de séance, on nous montra une diapo où figurait les noms des attachés scientifiques. Le courage n'est pas la chose du monde la mieux partagée parmi les scientifiques. Certes, il existe des exceptions, nous en avons rencontrées. Formons des vœux pour que tous n'attendent pas le Prix Nobel pour oser parler haut et fort.

M. Poher annonçait, en terminant, sa démission. Aucun successeur n'était désigné, aucun projet n'était avancé. Tout s'abîmait dans l'approximatif et la déception sciemment organisée. Ce qui aurait pu être un baptême solennel se révélait un enterrement honteux et quasi clandestin.

Nous apprenions, par le « Figaro Magazine » du 14 octobre que « les vrais phénomènes sont rares. Au GEPAN nous avons peu de bons dossiers à nous mettre sous la dent. Il est probable que si d'ici deux ans la situation n'évolue pas — et il y a peu de chances pour qu'elle évolue, le GEPAN disparaîtra ». On nous signale dans le même article que M. Poher s'apprête à faire le tour du monde par la voie maritime. Souhaitons donc à l'ex-directeur du GEPAN de s'embarquer désormais sur de meilleurs bateaux !

Jean-François Gille,
Docteur en Sciences,
chargé de recherches au C.N.R.S.

Le Système Saturne (2)

L'opération Saturne par des androïdes ou humanoïdes

Venons-en à la seconde **anomalie,** la plus singulière, celle de Steep Rock Lake. Elle se situe après les légendes de catastrophe sur les « petits hommes de Vénus » en 1949 - 1950 et après l'histoire du 19 août 1949 (?) survenue dans la Vallée de la Mort en Californie, qui est très mal identifiée (24). Le cas de Steep Rock est d'une importance exceptionnelle.

î° - C'est le tout premier récit d'atterrissage de petits **êtres,** qui s'est produit en 1950 et qui a été **publié ia même année 1950,** selon les archives de Frank Edwards lui-même, un des premiers pionniers du problème OVNI. C'est aussi « le premier digne de foi » ajoute-t-il (25).

2° - En revanche, le récit détaillé ne décrit pas un trajet naturel de débarquement et de fuite, mais une **manœuvre rotatoire stéréotypée, par de petiis êtres mécanisés,** qui semble incompréhensible et absurde.

Voyons de plus près. Une fois de plus, surtout à cette époque, les témoins sont restés anonymes, mais cette observation étant datée du 2 juillet 1950, le récit en a été publié par The Steep Rock Echo, revue corporative des grandes mines de fer de Steep Rock, dans la province de l'Ontario (Canada), dans son numéro de septembre et octobre 1950, comme le précise Edwards. Or, ce numéro avait pour rédacteur en chef B.J. Eyeton, chimiste en chef de la Société minière. Il a pris la responsabilité de publier le récit en déclarant que les deux témoins étaient un « cadre supérieur » de la Compagnie et sa femme, qui avaient tenus à garder l'anonymat. Eyeton ajoutait, au surplus, que le récit publié par lui avait été rédigé et signé par ce cadre supérieur. D'autres témoins avaient vu, d'ailleurs, un objet et des êtres semblables dans les mêmes parages.

Le 2 juillet, les deux témoins se reposaient à proximité du lac, après avoir pris deux sandwichs et du thé. Soudain ils ressentirent une sorte de vibration dans l'air. Le mari pensa d'abord à l'onde de choc qui suit une explosion de dynamite, mais il

24. Scully, Mystère, p. 35 et Lorenzen in Humanoïdes, p. 174. Malgré la différence des deux versions, le schéma fondamental est identique.
25. Edwards, Soucoupes volantes affaire sérieuse, p. 143. Le récit qu'il publie est malheureusement abrégé. Souhaitons qu'il puisse le publier en entier, étant donné l'importance exceptionnelle du problème posé.



Extrait de l'ouvrage « Le Dossier des Soucoupes Volantes » ce dessin a été réalisé par le dessinateur Robert Gigi d'après le témoignage du couple canadien (Doc. Dargaud).

n'entendait aucun bruit et l'exploitation minière se trouvait à plusieurs kilomètres. Il renonça donc à cette interprétation, mais grimpa sur un rocher pour regarder à tout hasard vers le lac. En regardant par une fente d'un gros rocher, sa femme et lui aperçurent à moins de 400 m (?) sur l'eau, un bizarre engin « ressemblant à deux grosses soucoupes réunies par les bords ». Sur la plate-forme supérieure de cet engin, ils virent « une dizaine d'étranges petits êtres tournant lentement, en rond. Un objet en forme de cerceau pivotait autour d'un point central, à 2 m 50 environ en l'air », donc au-dessus des petits êtres, dont la taille est évaluée, plus loin, à 1 m environ. Cette sorte de cerceau, reprend le témoin, « était manœuvré par un être qui se tenait sur une petite plate-forme juste en dessous d'elle », donc au centre. Ils avaient tous la même taille, tous portaient des casques, l'un rouge vif (celui de l'opérateur), les autres bleu foncé, et avaient sur la poitrine quelque chose de métallique. A la distance où ils étaient, les témoins ne pouvaient distinguer leurs traits. « **Ce qu'il y avait de plus remarquable,** c'est qu'ils se déplaçaient **comme des automates** », car ils devaient faire faire de laborieux demi-tours à leurs pieds pour changer de direction (?).

Si sérieux que soit le témoignage, on regrette de ne pas savoir si les témoins avaient une très bonne vue, s'ils ont pu employer des jumelles, alors que les petits êtres mesuraient 1 m de haut et se trouvaient à un peu moins de 400 mètres de distance. Sous cette réserve, que peut signifier cet étrange spectacle ?

1° **Nature de la scène**

Si l'on se place dans la perspective du terme « cerceau », de la taille des petits êtres et de leur apparent manège de chevaux de bois, la scène prend l'aspect d'un jeu enfantin, irrationnel et dérisoire. Il n'en est plus de même si l'on remarque que le « cerceau » ou le cercle peut aussi bien être considéré comme un **anneau** au sens où le mot et l'objet interviennent dans la composition et le fonctionnement des opérations Saturne. Le personnage central forme le pivot, la première partie rotatoire est l'anneau, une seconde partie rotatoire est formée par la circulation des petits êtres, avec leurs casques et objets métalliques sur la poitrine.

Entre les petits scaphandriers de Dewilde et les petits êtres de Steep Rock, il y a le même genre de différence de comportement qu'entre les engins vus par Kenneth Arnold et ceux d'Harold Dahl. Par contre cette différence admissible sur le plan des machines devient bizarre et stupéfiante quand elle s'applique à des êtres humains ou d'apparence humaine, androïdes ou humanoïdes.

2° **Produit apparent de l'opération**

Les témoins mentionnent la présence et l'action de deux instruments :

— Une pompe à deux tuyaux qui servait à puiser de l'eau et à rejeter quelque chose. L'eau du lac est restée teintée de couleur bleu-rougeâtre à reflets dorés après le départ de l'engin.
— L'anneau lui-même aurait fonctionné comme une antenne, car il s'arrêtait de tourner quand il se trouvait orienté vers un être vivant : un cerf de passage, où les témoins eux-mêmes qui durent mieux se cacher derrière le rocher.

Le système de rotation était-il en rapport effectif avec la pompe ? La simultanéité ne suffit pas à le prouver. Par contre, la concordance entre les systèmes de rotation et de détection semble évidente.

3° **Niveau technologique**

Dans la perspective présente, la manœuvre de rotation n'est plus absurde, mais efficace et utile. Il n'en est pas moins certain qu'elle paraît appartenir à un niveau technologique très arriéré par

rapport au nôtre. L'emploi de la force motrice humaine est la plus primitive qui soit. Il est d'ailleurs curieux qu'une de ces applications ait été la pompe à eau (elle se pratique encore), les premières machines électriques, comme celles d'Otto de Magdebourg au XVIIe, de Haùsen et de l'abbé Nollet au XVIIe siècle. Cela faisait partie de la « physique amusante », elle est pourtant à la base de notre technologie moderne et il n'est pas du tout prouvé que celle-ci ne puisse être dépassée à son tour par une technologie à la fois plus avancée et plus « écologique ».

4° **Structure de l'opération Saturne**

L'existence du personnage pivot, de l'anneau supérieur et du cercle des androïdes suffirait à définir une opération Saturne. Mais on peut préciser davantage.

Les indications des témoins sur le rôle détecteur de l'anneau central impliquent nécessairement que cet anneau n'est pas horizontal comme le cercle des androïdes. Pour qu'il puisse tourner de façon qu'il s'oriente successivement vers des directions particulières, il est indispensable qu'il tourne dans un plan perpendiculaire à l'horizon.

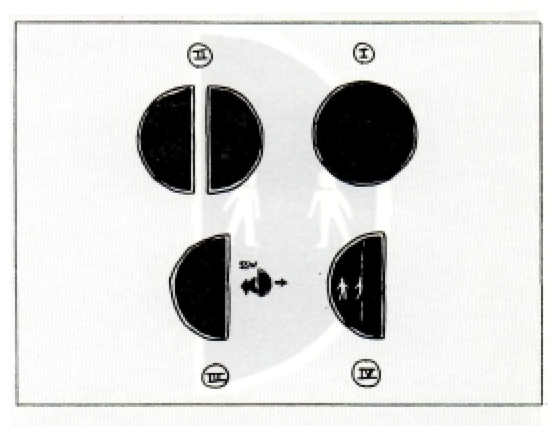
Cet anneau central est donc placé en position verticale par rapport au cercle horizontal des androïdes. De même que l'objet central par rapport aux cinq objets rotatoires de l'île Maury. Et de même que la cabine centrale par rapport à l'anneau horizontal de l'engin observé par le major Linke. Ces concordances sont d'autant plus frappantes que pas plus à Steep Rock qu'à l'île Maury, les témoins ne paraissent avoir pris conscience de l'importance caractéristique de ce rapport structurel entre l'élément vertical et l'élément horizontal par le fonctionnement de l'ensemble.

5° **Nature des « petits êtres »**

Leur nature est si ambiguë : forme humaine, comportement mécanique, qu'on se demande, à la limite, si ce sont des **androïdes** (robots anthropomorphes) ou des **humanoïdes** (plus ou moins) **mécanisés.** La solution n'est pas nécessairement la même pour le manipulateur de l'anneau.

L'observation faite par M. et Mme Labassière le 18 octobre 1954, vers 21 h, sur la route de Saintes à Royan est plus brève mais guère moins « anormale ». Une paire de soucoupes qui avait été momentanément réunies par une «tige lumineuse», comme à Oloron, atterrit dans un champ. Des deux objets séparés, ils voient sortir **deux petits êtres qui se croisent sans s'arrêter pour échanger leurs véhicules** (26). Absurdité ? Scène de gymnastes dans un cirque ? Si nous comparons avec Steep Rock, il se peut qu'un **effet mécanique** soit la raison de cette « fantaisie ».

L'observation du 26 août 1974 à Feignies (France) qui peut se scinder en 4 étapes successives :
1° les témoins aperçoivent une boule noire entourée d'une couronne lumineuse;
2° la boule se divise verticalement en deux moitiés;
3° la moitié de droite s'éloigne dans le lointain;
4° sur la moitié restante une sorte de rideau s'écarte et laisse apparaître deux petits personnages (Doc. les Humanoïdes Associés).



Opération zootrope

Une autre observation, à première vue plus proche de Steep Rock, pose le problème dans des conditions très différentes.

Le soir du 26 août 1974 à 21 h, dans le village de Feignies (Nord), M. et Mme Moret voient devant chez eux, à 200 m de distance et à 20 m d'altitude, une boule noire de 8 m de diamètre, immobile, entourée d'une couronne lumineuse (27).

Première phase. Cette boule se coupe en deux moitiés verticales et la moitié de droite s'en va au loin. Le fractionnement d'un OVNI est un phénomène classique, mais n'avait jamais été observé de si près.

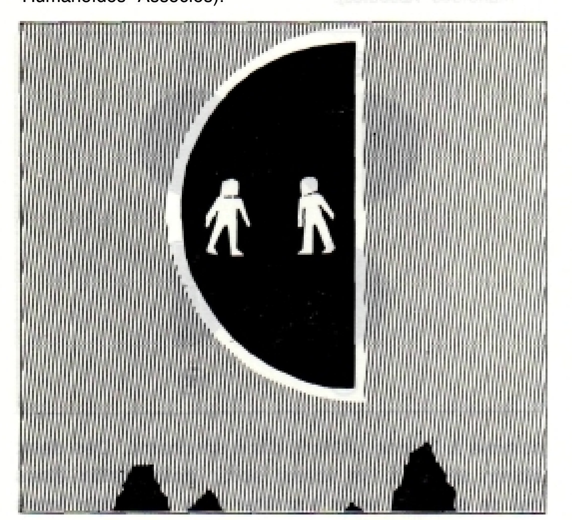
Seconde phase. Sur la demi-lune noire, les témoins ont l'impression qu'un rideau noir s'écarte et découvre la présence de deux « petits cosmonautes ».

— Ces « personnages » ont la tête enveloppée par des **casques qui leur cachent la figure** et ils sont vêtus de gris métallique.

— **Ils marchent comme des automates avec des mouvements mécaniques des bras et des jambes. Ils ne cessent d'aller et de venir en se croisant, comme s'ils tournaient en rond sur une platefor-**

26. France-Soir, 21 oct. 1954 et Aimé Michel, M.O.C. p. 326.
27. Enquête de M. Bigorne, LDLN n° 151, p. 10.

Le ballet mécanique des deux » **cosmonautes** » (Doc. les Humanoïdes Associés).



me horizontale.

Le spectacle est tellement **stéréotypé, interminable,** que les témoins finissent par l'abandonner pour revenir à leurs préoccupations familiales. L'observation totale a duré environ 45 minutes. La ressemblance entre l'équipement, la démarche mécanique et la manœuvre rotatoire des petits cosmonautes de Feignies et de l'équipage de Steep Rock est frappante. En outre, ils se tiennent sur un plan horizontal par rapport au demi-cercle vertical lumineux, mais il se peut que cette ressemblance soit purement formelle, d'autant plus que leur manœuvre ne paraît productrice d'aucun effet pratique. Il est vrai que les témoins n'ont malheureusement pas observé la fin de ce **manège.**

On en vient, en tout cas, à poser le problème de savoir si l'OVNI en question ne serait pas simplement, si j'ose dire, une sorte de zootrope, cet appareil dû aux travaux de Plateau et Hoerner, (en 1834), qui est à la base du cinéma. C'était un tourniquet avec un axe central fixe et une partie rotatoire garnie de figures et de fentes, donnant l'illusion du mouvement. Dans cette hypothèse les personnages ne seraient que des **images** et l'opération aurait un but essentiellement **spectaculaire** pour tester les réactions des témoins. On pourrait examiner d'autres cas, dans une perspective analogue, notamment l'observation du Dr Padron aux Canaries, le 22 juin 1976 vers 22 h 30 (28). Le Dr Padron et plusieurs autres personnes ont vu devant eux, à une distance de 30 m et à 2 m audessus du sol, pendant 20 minutes 2 personnages géants sur une plateforme dans une sphère si transparente qu'on voyait le ciel à travers. Soudain l'OVNI se mit à **grandir** jusqu'à la taille d'une maison de 20 étages (sic).

Il se pourrait que les observations du 31 juillet 1968 à La Réunion (29) et du 7 juin 1971 à Rosendale — Canada — (30) et d'autres relèvent du même type de procédé.

Critique structuraliste des versions

Les récits que nous venons de rappeler nous montrent d'abord l'extrême complexité des problèmes posés par le témoignage humain, surtout quand il se dédouble en témoignage oculaire du témoin originel et témoignage auditif de l'enquêteur q'ii a recueilli les paroles du témoin oculaire, pour les transcrire ultérieurement par écrit. Le témoignage humain n'est pas nul, comme le prétendent les anti-soucoupistes sur la foi de leur propre témoignage, ce qui les place dans la même situation que le fameux syllogisme : Euthydème dit que les Crétois sont menteurs. Or Euthydème est Crétois. Donc il est menteur. Mais alors puisque Euthydème est menteur, il ment quand il dit que les Crétois sont menteurs. Donc les Crétois ne sont pas menteurs, etc. C'est le cercle vicieux. Symétriquement il est complètement illusoire de croire que, sauf une poignée de mystificateurs aisément **repérables**, tous les témoignages sont valables, parce que l'immense majorité des témoins sont sains d'esprit, non hallucinés et n'ont pas intérêt à mentir, et qu'ils rapportent simplement, comme ils peuvent, des faits qui les dépassent.

En réalité le problème est infiniment plus complexe et plus délicat et c'est ce qui rend si indispensable et si difficile le travail de la critique historique, comme préalable à la critique de l'objet lui-même.

Dans nos **Apparitions de Martiens** (30), nous rappelions entre autres, une expérience de **psychologie expérimentale** présentée par Robert Woodworth de la Columbia University, au cours de laquelle le professeur renversa lui-même un écran, tout en faisant croire qu'un étudiant était le seul responsable de cette chute. Certes l'expérience

28. LDLN n» 168, p. 21.
29. Rapport de Lavilgrand, LDLN n° 96 bis, p. 10.
30. Carrouges, Martiens, p. 195 sq.
Cf. Woodworth, Psychologie expérimentale, tr. f. P.U.F. tome I, p. 96.

est truquée comme nous l'avions souligné. Mais son résultat n'en est que plus significatif.

1° - Le témoignage des étudiants est unanime à affirmer que **le fait en cause,** c'est **la chute de l'écran.**

2° - Leur témoignage est également unanime (toujours selon la version du professeur) à attribuer la chute de l'écran à l'étudiant et non au professeur.

Ainsi, selon le professeur lui-même,

— l'accord est unanime entre le professeur et les étudiants sur **l'identité de l'objet en cause : l'écran,** et sur l'identité des deux **protagonistes** : le professeur et l'étudiant qui s'est approché de lui.
— le désaccord ne porte que sur **le mécanisme de la chute** et par conséquent sur la désignation **du responsable.**

Sans laboratoire ni truquage, c'est exactement le problème du témoignage dans **les accidents de véhicules** :

— accord de tous les témoins sur l'identité des véhicules et des conducteurs,
— désaccord des témoins sur le **mécanisme** de l'accident et la désignation du **responsable.**

Ce que nous venons d'exposer n'est que le premier degré de la difficulté. En effet, quand un journal rapporte dans la rubrique des faits-divers le compte rendu d'une collision de véhicules, ce compte rendu est pratiquement toujours conforme aux déclarations des témoins et des intéressés, sur **l'identité des véhicules et des conducteurs.** En revanche, il est très souvent contestable dans la manière dont il résume, par écrit, les déclarations des témoins sur le **mécanisme** de l'accident et la **responsabilité** des conducteurs. De même dans l'expérience rapportée par Woodworth, celui-ci ne nous donne qu'un résumé du témoignage du professeur et aucun témoignage d'étudiant. Il est possible d'admettre qu'ils étaient tous d'accord sur l'identité du fait (chute de l'écran) et des protagonistes (le professeur et l'étudiant), mais il n'est pas du tout certain que tous les étudiants étaient tombés dans le piège de l'expérimentateur. Woodworth explique, à juste titre, que les témoignages sont construits d'après le modèle de l'interprétation du témoin qui **refond** l'incident initial. Ce raisonnement s'applique aux témoins-étudiants, mais il s'applique aussi bien à l'expérimentateur — professeur — acteur, en tant qu'il est le témoin de ses propres étudiants et en fonction de son propre désir qui était de les convaincre de leurs illusions de témoins.

Dans le domaine des OVNI, nous avons pu observer les mêmes phénomènes. Dans certains cas, nous ne possédons qu'une seule version lacunaire, sur les aspects les plus caractéristiques de l'observation : (Augusto Orrego, Charles Lane, techniciens de Culver City). Dans d'autres cas, nous avons pu retrouver plusieurs versions; elles sont parfois complémentaires, mais parfois divergentes ou absolument incompatibles : Prigent à Oloron, témoins de Fatima le 13 septembre (cf notre précédent article), Lightfoot, Linke, Harold Dahl, Fortin, etc. Le résultat est qu'on se retrouve ici dans la même situation que dans les tests de psychologie expérimentale et les témoignages sur les accidents de véhicules.

— Les différentes **versions** sont généralement d'accord sur **l'identité des témoins** nommés, sur le **passage d'un OVNI,** comme sur le lieu et la date (approximative) de l'incident.
—• Mais ces versions sont lacunaires ou contradictoires sur le mécanisme **de la manifestation: (mouvement apparent des OVNI, comportement des humanoïdes).**

Qu'on ne croie surtout pas qu'il s'agisse d'exemples isolés. Limité par le sujet de l'article, je suis loin d'avoir cité le pire et je ne puis présenter le panorama d'un phénomène dont l'importance s'avère de plus en plus général, au fur et à mesure qu'on cherche à découvrir le mécanisme des manifestations. C'est la raison pour laquelle, faute de dépasser les limites de l'**accord** commun, on n'arrive qu'à la **preuve empirique d'un fait si indéterminé** qu'on voit se prolonger indéfiniment, non seulement, l'opposition entre **l'ufologie** et **l'anti-ufologie,** mais aussi entre l'ufologie et **l'ultra-ufologie,** qui interprète les phénomènes OVNI comme phénomènes parapsychologiques. Pour sortir de l'empirisme, il est absolument indispensable de chercher à dégager ce **mécanisme des manifestations** qui seul peut conduire à la découverte de la véritable structure des phénomènes. Cette tâche n'est pas impossible, car les variations des témoignages et de leurs versions ne sont pas le produit de hasards erratiques, mais des structures de l'imagination. Depuis l'objet perçu par les témoins oculaires, ou imaginé (à partir de percep-

tions antérieures), jusqu'aux dernières variantes des derniers témoins auditifs, **fonctionne un processus de transformation à étages et à rétroaction sur la structure originelle de l'événement.** Telle est la raison de notre effort, quel qu'en soit le risque. Quelles conclusions transitoires peut-on en tirer ?

Hypothèses de travail

Nous en proposons deux :

1° - Sur le **mécanisme des manifestations**

Rappelons d'abord que c'est dans le livre, maintes fois condamné et ridiculisé, publié par Scully dès 1950, qu'on trouve à côté des légendes sur des atterrissages catastrophiques des petits hommes de Vénus, des indications précises sur le mécanisme des engins. On y voit décrite en détail la structure de la cabine fixe et l'anneau concentrique rotatoire, ainsi qu'une interprétation électromagnétique de cette structure et de son fonctionnement (31). Est-ce là aussi une pure manifestation, ou bien les informateurs de Scully puisaient-ils indistinctement les légendes et de véritables informations fondées sur les premiers témoignages ? Constatons simplement que le second livre du major Keyhoe décrit la même structure fondamentale et le même fonctionnement électro-magnétique, en se fondant sur les informations directement recueillies par lui auprès de l'ingénieur Wilbert B. Smith, président de la première commission canadienne pour l'étude des soucoupes volantes (32). Le livre de Scully contient-il donc, côte à côte, ou même à l'état d'interférence les légendes et les meilleures informations ? On **a** vu qu'il est possible de retrouver dans les premiers témoignages des exemples précis de la même structure. Nous avons, en outre, pu nous servir de cette structure pour réinterpréter des « anomalies » comme celles de l'île Maury et de Steep Rock. L'hypothèse de travail est donc la suivante : le **système Saturne constitue-t-il** réellement un groupe de structures et de mécanismes observé par les témoins, enregistré par les enquêteurs et **interprétable** par les physiciens ?

2° - **Sur le comportement des humanoïdes**

En explorant les virtualités du « système Saturne », nous avons été amenés à envisager sous cet angle, non seulement les engins, mais aussi les « humanoïdes » fonctionnant comme des automates, sur plusieurs plans d'interprétation possible. On ne peut naturellement les exclure a priori de l'hypothèse générale selon laquelle ces humanoïdes automates seraient réductibles à des fantasmes des témoins, à partir d'un objet quelconque. En ce qui concerne le cas de Feignies, une telle réduction des petits cosmonautes à une image mentale est particulièrement tentante a priori et utile à envisager.

Il se trouve que Michel Monnerie dans un ouvrage qui vient de sortir, en propose une intéressante explication (33). Selon lui, quel que soit l'objet aérien qui n'a pu être reconnu, la description qui suit peut être interprétée comme une scène de rêve éveillé à partir de l'inquiétude des parents devant le retard de leur fille, qui était partie à la fête du village. Selon les explications de cet auteur :

— le cercle de l'objet « peut représenter **la famille». Il se brise** et une **partie** s'en va, comme vient de le faire la jeune fille.

— un **voile** se tire et découvre des personnages. « Cela peut symboliser le fait que les parents « voient clair », leur fille sort de l'enfance...» etc.

— les **ufonautes** ont une triple signification : 1° ils sont semblables à l'image télévisée des cosmonautes américains en marche sur la lune; 2° ils symbolisent « à l'évidence les préoccupations des parents car ils « font les cent pas comme les témoins en attendant leur fille»; 3° ils sont également les symboles des garçons qui «tournent autour» de leur fille, comme il est naturel.

L'explication particulière ainsi proposée est tout à fait plausible a priori. Cependant l'intervention du rêve éveillé est une supposition gratuite qui ne s'appuie sur aucune donnée du compte rendu en général. La fragmentation de l'objet en cause est une donnée classique. Quant aux petits cosmonautes, s'ils ne sont qu'une image mentale, surajoutée à un objet quelconque, cette illusion ne dépasse pas le cadre des méprises de la « psychopathologie de la vie quotidienne » tout à fait normale et commune à nous tous. Lorsqu'à Walscheid, dans la Somme, des habitants ont confondu, non pas des pots de chrysanthèmes avec des Martiens, mais, le soir, des reflets de cellophane

31. Scully, Mystère, p. 34 sq.
32. Keyhoe, Dossier, p. 120 sq.
33. Monnerie, Et si les OVNI n'existaient pas, Ed. Humanoïdes associés, p. 135.

enveloppant ces pots de chrysanthèmes avec des silhouettes attribuables à des êtres bizarres, ils ont commis la même erreur que la vigie qui au loin, interprète une tache noire, sur la mer, comme une île, un bateau ou une baleine. C'est d'ailleurs pourquoi on fausse les statistiques sur les OVNI en les purgeant à l'avance des erreurs reconnues. Mais la possibilité de confondre image optique et image mentale n'en apparaît que plus grande. C'est la difficulté majeure du problème.

Quant à **l'interprétation de la scène projetée,** disons qu'elle est plausible, mais sa nécessité n'est pas établie. On pourrait tout aussi bien voir dans la scène décrite une **vision nostalgique :** le **cercle** lumineux évoquant les lumières de la **fête foraine** sur la place, avec ses baraques **démontables,** leurs **rideaux** qui se tiraient et les **manèges** qui faisaient **tourner les enfants.** A ce propos d'ailleurs, le fait que l'image des petits cosmonautes évoque Armstrong et Aldrin en 1969, ne supprime pas le fait que la première genèse d'une pareille image remonte spécialement dans le même département du Nord à l'histoire des petits scaphandriers qui sont venus rôder en 1954, à **Quarouble** auprès de la maison de Dewilde. Le 10 septembre, il en a vu deux. Le 10 octobre un « autre » petit scaphandrier est venu caresser le petit garçon de Marius Dewilde. Le bambin avait trois ans et demi (35).

De la même manière, il serait possible de réduire la scène vue par Harold Dahl, aux obsessions d'un repêcheur d'épaves. La ronde des « androïdes » de Steep Rock serait pareillement la transposition symbolique de la ronde du travail des mineurs robotisés de Steep Rock, dans le pur style cinématographique de **Métropolis** (Fritz Lang) ou de **A nous la liberté** (René Clair). C'est là le danger de **l'interprétation symbolique** qui peut trouver partout des correspondances analogiques, par voie de métaphores poétiques. Qu'on construise ainsi des ressemblances avec des thèmes de récit, ou en reliant des points pour tracer une figure, ou en interprétant quelques reflets de lumière sur la cellophane comme des silhouettes de petits scaphandriers, le processus est identique : le commentateur, le dessinateur ou le témoin surperpose à une **image optique** donnée, une **image mentale** comme un verre correcteur pour lire, c'est-à-dire pour interpréter une image optique. **Mais se figurer une ressemblance n'est pas constater une identité.** Pour essayer de sortir de cette équivoque, il faut d'abord reconstituer la structure d'ensemble de la totalité en question, pour y retrouver la perspective interne propre au témoin, à partir des particularités de langage et du comportement dans l'observation. Or, en l'état actuel, selon le compte rendu de M. Bigorne (enquêteur de LDLN), l'intervention de l'OVNI est décrite comme une donnés purement extérieure, accidentelle, comme un **corps étranger** dans la vie des témoins. Aucun élément apparent de participation. On peut néanmoins continuer à penser que les « correspondances symboliques» supposées par Michel Monnerie ou par nous-mêmes seraient passées consciemment ou inconsciemment dans l'esprit des témoins. La question n'est pas là. Elle est de savoir si l'image optique des petits cosmonautes et de l'OVNI est le sous-produit d'une image mentale présente chez les témoins, ou si, au contraire, c'est cette image mentale qui est le sous-produit d'une image optique réelle; (comme c'est le cas pour le lecteur qui la regarde). Sauf éléments nouveaux, il me paraît donc préférable de maintenir l'hypothèse de l'interprétation objective, sous cette réserve qu'il s'agit d'une scène particulière et qu'il faut, à cet échelon aussi, parvenir à la situer dans la structure d'ensemble de la généralité du phénomène en cause. Nous nous trouvons ainsi amenés à soulever le problème le plus troublant de tous, celui de la politique **terrestre des Extraterrestres.** Ce sera le sujet de notre prochain article.

Michel Carrouges.

34. France-Soir, 20 octobre 1954, Martiens, p. 162 sq.
35. France-Soir, 30 oct. 1954, Durrant Humanoïdes, p. 54, Laffont éd.

Les portes de la SOBEPS sont grandes ouvertes ...

Nous vous rappelons que les locaux de la SOBEPS vous sont accessibles chaque samedi, entre 14 et 18 h. Cette visite sera pour nous l'occasion de mieux vous connaître et vous pourrez, de votre côté, fouiller à loisir dans notre bibliothèque ou discuter avec l'un ou l'autre collaborateur.

Alors, à samedi prochain sans doute, et n'oubliez pas notre adresse : 74 avenue Paul Janson, (1070) Bruxelles.

L'absence d'extra-terrestres sur Terre et les perspectives du programme CETI

Voici la traduction d'un article paru dans la revue « Icarus » (n° 32, décembre 1977, pp. 473-475). « Icarus » est considéré par les astronomes comme une excellente revue de planétique (la science qui étudie les planètes) et est reçue en particulier à la bibliothèque de l'observatoire de Meudon. Le directeur d'« Icarus » est Cari Sagan, astrophysicien américain connu du grand public et également respecté par les professionnels. Le bureau d'édition d'« Icarus » comprend des sommités scientifiques de différents pays. C'est dire l'importance de la parution de cet article qu'il faut envisager dans le cadre de la nouvelle phase d'éducation ufologique, ô combien timide, du public (y compris des scientifiques professionnels) décidée certainement à Washington et dans d'autres centres de décision dans ie monde, phase d'éducation dont la manifestation la plus évidente a été le film de Steven Spielberg « Rencontres du troisième type ». L'auteur de cet article est David W. Schwartzman (1), du département de Géologie et de Géographie, Howard University (Washington).

« Il existe une possibilité que les civilisations les plus anciennes et les plus avancées établies autour d'étoiles lointaines aient atteint ie niveau d'intercommunication permanente et aient formé, en conséquence, un club d'intellects communicants, club dont nous venons juste d'accéder à la qualité de candidat membre et pour lequel nos lettres de créance sont en train d'être examinées. Eu égard à la situation économique et politique chaotique du monde actuel, il n'est en aucune façon certain que nous soyons reçus ».

Bernai (1967)

« La raison pour laquelle ils n'interviennent pas dans les affaires de la Terre est due au fait que l'humanitarisme cosmique ne leur est pas étranger ».

Fialkowski (1977)

La croyance dominante au sein de la communauté scientifique est celle de l'abondance de la vie extra-terrestre (VET), avec peut-être des millions de civilisations dans notre propre Galaxie. Cependant, un article récent de Hart (1975) a remis en question ce point de vue au moyen d'un argument élémentaire : si d'autres civilisations avancées existaient, elles auraient colonisé la Terre, puisqu'ils ne sont pas ici, ils n'existent point, supposant que l'impérialisme est la stratégie probable des extra-terrestres. Cette hypothèse de non contact une fois admise, la théorie est étayée de façon persuasive. Les objections d'ordre physique, sociologique et temporel sont traitées de manière convaincante. Par exemple, les considérations qui relient l'absence de colonisation aux difficultés présentées par le vol interstellaire rapide ou au manque de motivation ne sont pas convaincantes, étant donné l'extrapolation technologique qu'on peut faire même de notre physique actuelle et la haute probabilité qu'au moins une civilisation soit intéressée par l'exploration galactique (voir aussi Kuiper et Morris, 1977). Jones (1976) soutient cette opinion par des calculs plus détaillés des taux probables de colonisation.

Cox (1976) a remis en question l'argument de Hart par un examen plus serré des limites du processus de colonisation. Il avance que le temps disponible dans l'histoire de la Galaxie peut être trop bref pour que la colonisation ait lieu dans le cas où il n'existe qu'une **poignée** de civilisations (les objections d'ordre physique et sociologique sont insignifiantes en comparaison). Cependant, même ces suppositions [très conservatrices, à mon avis, pour ce qui concerne des technologies proches de la «magie» (Sagan 1973 a)] impliquent une colonisation en un petit nombre de millions d'années si N > 50.000, où N est le nombre de civilisations avancées dans la Galaxie. De plus, Cox souligne que la colonisation est une hypothèse maximale; tout devient beaucoup plus facile si les extra-terrestres se contentent d'explorer et de laisser derrière eux des sondes de Bracewell (Bracewell, 1974). Je crois que c'est hautement probable si N > 1, même si le processus de colonisation n'a jamais lieu. Hart (communication personnelle, 1976) suggère une autre alternative à l'encontre de N > 1 : la première civilisation avancée dans la Galaxie aurait précédé la suivante de plusieurs millions d'années, permettant ainsi la colonisation complète de la Galaxie par la première. Il soutient que, puisque nous ne sommes pas les produits de cette colonisation, nous sommes en conséquence les seuls. Mon interprétation diffère de celle-ci, car je pense que la colonisation n'est pas une stratégie extra-terrestre probable, mais que la surveillance et le contact éventuel le sont. Ce qui est bien sûr voisin de l'hypothèse du zoo formulée par Ball (1973), que Hart rejette comme non susceptible d'être testée. La recherche des sondes de

1. NDT : on évitera une plaisante (?) confusion avec Evry Schatzman, Président de l'Union Rationaliste Française.

Bracewell dans notre système solaire est une quasi-reconnaissance de l'hypothèse du zoc et fait partie du programme soviétique CETI (1975).

La thèse de Hart contraste fortement avec la plupart des autres estimations de N, par exemple celle de Schklovski et Sagan (1966). De plus ils soutiennent que le « vol interstellaire efficace » est une technique qu'une civilisation substantiellement en avance sur la nôtre peut vraisemblablement développer. Leurs valeurs préférées de N (10^6), de la durée de vie L (10^7 ans) étant données, un contact par an et par civilisation étant supposé, il en résulte une fréquence moyenne de contact par planète de 10^{-5}, par an, pour les communautés planétaires intelligentes et prétechniques. Sagan note que L et que le taux de colonisation peuvent être accrus de façon significative par effet de «feedback» (von Hoerner, 1961) de communication mutuelle via le simple contact par ondes électromagnétiques.

Cependant les arguments de Hart et Jones sont tout à fait convaincants si l'on admet la simple hypothèse de Hart qu'« ils » ne sont pas ici. Hart appelle « hypothèse OVNI » le rejet de sa thèse c'est-à-dire que les OVNI émanent d'une intelligence extra-terrestre (IET). Il récuse cela en disant que : « puisque très peu d'astronomes croient en l'hypothèse OVNI, il me semble inutile de discuter mes propres raisons de la rejeter ». L'assertion de Hart selon laquelle très peu d'astronomes croient que les OVNI sont des appareils extraterrestres est évidemment exacte. Sturrock (1977) a trouvé que 1356 membres de l'American Astronomical Society estimaient à 3% la probabilité que les OVNI soient «allogènes» (c'est-à-dire extra-terrestres) contre 78% de probabilité d'une explication conventionnelle. Néanmoins, 23% des astronomes répondirent que le problème des OVNI « mérite certainement » une étude scientifique, cependant que 30% d'entre eux ont répondu que cela en valait «probablement» la peine. Il faut noter que si Sagan, lui aussi, refuse l'« hypothèse OVNI » (Sagan, 1972), il suggère en fait, sur la base des fréquences de contact ci-dessus mentionnées, qu'un contact extra-terrestre a pu avoir lieu au cours des temps historiques (Schklovski et Sagan, 1966).

Je crois qu'une place doit être faite à une explication de type IET d'au moins certains OVNI (voir, p. ex., Friedman, 1975). La définition des OVNI utilisée dans cet article est celle de Hynek (1972) : objets (ou lumières) qui demeurent « non-identifiés après examen minutieux de toutes les preuves disponibles par des personnes techniquement aptes à procéder à une identification raisonnée ». Bien entendu, la surveillance par une IET peut exister tout à fait indépendamment du phénomène OVNI (par exemple au moyen d'une station automatique située dans le système solaire). Cependant, à mon avis, le caractère plausible de l'origine IET d'au moins certains OVNI est grandement accru par les arguments de Hart. Je n'exposerai pas le problème qui est de tenter d'examiner le phénomène OVNI dans une perspective scientifique sérieuse. Les publications citées supra ainsi que d'autres du «collège invisible» (Vallée, 1975) ont suffisamment présenté la question. Le but de cette communication sera d'avantage de montrer que l'hypothèse de l'actuelle surveillance de la terre par une IET représente la réconciliation la plus satisfaisante des **arguments** de Hart avec ceux qui militent en faveur d'une valeur élevée de N. J'espère encourager le dialogue amorcé au séminaire tenu à Stanford en 1974 (Carlson et Sturrock, 1975).

En résumé, je pose les conditions suivantes :

1. N » 1 ; le Club Galactique (Bracewell, 1974), c'est-à-dire un «vaste réseau de civilisations intelligentes en contact mutuel fécond » (Schklovski et Sagan, 1966) existe. Ce qui signifie que toutes les civilisations de la Galaxie sont beaucoup plus avancées que nous (effet de fonction en escalier relatif à l'émergence, au cours de la vie de la Galaxie, d'une civilisation capable de communiquer), ce qui équivaut au principe de médiocrité selon Schklovski et Sagan (voir Morrison, 1974).

2. Les OVNI sont d'origine IET, ce sont les vaisseaux du Club Galactique (suivant en cela Sagan à propos de la vraisemblance du contact direct). Ces suppositions donnent une explication de l'évidente absence de « contact officiel » par une IET. Uniques, c'est ce que nous sommes, non au sens d'un quelconque chauvinisme géocentrique, mais au sens d'être parvenus à l'instant unique pour nous de l'imminence de notre admission au Club Galastique.

Il est spéculatif d'envisager les motivations de la surveillance apparente actuelle par IET, mais quelques raisons peuvent être suggérées [voir Fried-

man (1975) pour une liste plus exhaustive]. Le Club Galactique possède la science de la non-génétique comparée (Kamshilov, 1973), science intégrant l'exobiologie et les lois des interactions entre civilisations, et entre celles-ci et la « nature ». Nous sommes **en ce moment** un objet unique ou pour le moins un objet très rare de cette science, avec peut-être 1000 autres cas semblables dans les 10.000 dernières années (taux de 10^{-1}. an^{-1}). L'entrée dans le Club Galastique peut ne prendre qu'un nombre réduit de siècles après qu'une civilisation soit devenue communicante. Il se peut que le comportement observé des OVNI soit destiné à nous conditionner en vue de l'acceptation de ce fait [«manipulation culturelle» de Vallée (1975)]. Cette thèse est proche de l'hypothèse du zoo (Ball, 1973). Ball soutient que « nous ne sommes pas conscients de leur présence ». Beaucoup d'entre les hommes se sont aperçus de leur présence, bien qu'il appert que cette reconnaissance soit, pour la majeure partie, d'un type très primitif, quasi-religieux. En tant que communauté scientifique mondiale ou en tant qu'entité planétaire, « nous » ne sommes pas conscients de leur présence.

Le principal argument que Sagan a proposé contre l'explication IET des OVNI est son analogie du Père Noël, où chaque véhicule OVNI correspond à une visite interstellaire distincte (Sagan, 1972, 1973 b). Friedman (1973) a souligné l'absurdité de cette conception simplement en distinguant les appareils de surveillance locale (« OVNI ») des vaisseaux de contact primaire présumés. Sagan évoque en fait cette possibilité mais l'écarte en prétendant que cela ne change la fréquence de visite que d'un facteur 10 à 100 au plus. Il n'explique pas son calcul. Supposons qu'une seule visite ait eu lieu depuis 10.000 ans. Est-il réellement tellement improbable que la surveillance ait continué depuis, à partir d'une base dans le système solaire ? Sagan persiste : « l'étude des OVNI reste un investissement stérile pour l'intelligence terrestre s'il est vrai que nous soyons réellement intéressés par la quête d'une intelligence extraterrestre » (1973 b). Il plaide en faveur des radiotélescopes. Néanmoins, il semble pessimiste sur la possibilité de détecter une IET. Persuasivement, il écrit : « l'idée que notre Terre actuelle établisse un contact radio et devienne membre de la fédération galactique est d'une grande vanité .... (1973b), puisqu'il est peu probable que des civilisations avancées « fassent connaître leur existence aux civilisations en cours d'émergence via d'antiques moyens de communication» (1973a).

Quelle stratégie choisir donc pour le projet CETI ? A la lumière de la précédente discussion le programme SETI devrait comprendre :

1. Une écoute radio (ainsi qu'écoute des autres plages du spectre électromagnétique) en vue de la recherche des civilisations de type II et III (Kardashev, 1964) dans les galaxies les plus proches (Sagan, 1973 a), et recherche des sondes de Bracewell (Académie des Sciences d'URSS, 1975).
2. Une étude beaucoup plus sérieuse du phénomène OVNI afin d'obtenir des données plus « consistantes » (par exemple le spectre des OVNI lumineux), un dépistage systématique utilisant les réseaux radar, les capteurs infrarouges opérant en orbite, etc. (Voir Baker, 1968; Mc Campbell, 1973). Les études concernant d'éventuels contacts dans les temps historiques avec une IET devraient également être poursuivies. Schklovski et Sagan (1966) se montrent ouverts vis-à-vis de ces dernières. La monographie de Temple (1976) sur la mythologie des Dogons est un exemple de travail sérieux de cet ordre.
3. Et enfin, l'unique méthode susceptible de donner peut-être des résultats : des efforts constants de nature politique et sociale en vue de l'édification d'une civilisation planétaire unifiée, par élimination des formations politico-économiques devenues caduques, c'est-à-dire satisfaire aux critères d'admission du Club Galactique (Bernai, 1967).

D. W. Schwartzman
(traduction de J.-F. Gille).

Remerciements.
John Carlson et Michael Hart ont fait d'utiles suggestions pour la première version de cet article. Mes remerciements vont également à un correcteur pour l'aide apportée.

Bibliographie :
1. Baker, R.M.L., Jr. (1968). Testimony in symposium on Unidentified Flying Objects, Hearings, 90thx Cong., 7/29/68, House Committee on Science and Astronautics.
2. Ball, J.A. (1973). The zoo hypothesis. Icarus 19, 347-349.
3. Bernai, J.D. (1967). The Origin of Life. Weidenfeld & Nicolson, London.
4. Bracewell, R.N. (1974). The Galactic Club. Freeman, San Francisco.
5. Carlson, J.V., and Sturrock, P.A. (1975). Stanford workshop on extraterrestrial civilisation, opening a new scientific dialog. Origin of Life 6, 459-470.
6. Cox, L.J. (1976). An explanation for the absence of extraterrestrials on Earth. Quart. J. Roy. Astron. Soc. 17, 201-208.
7. Fialkowski, K. (1977). A model of imagined reality. Poland, N° 2.

Nos enquêtes

Tihange : une centrale nucléaire sous surveillance ?

Introduction

Les deux observations qui vont suivre eurent lieu en 1977 et ont pour cadre la centrale nucléaire de Tihange (1) dans la vallée de la Meuse (Province de Liège). Cette centrale est située le long du fleuve sur la rive droite à la limite est de la commune de Tihange et à environ 3 km à vol d'oiseau de la ville de Huy qui se trouve plus à l'ouest. En aval, et à moins de 2 km, une autre centrale électrique — hydraulique celle-ci — coupe le fleuve d'un barrage avec écluse. Un réseau dense de lignes à haute tension converge vers ces deux usines productrices d'énergie électrique. Sur la rive gauche passe la route principale reliant Huy à Liège ainsi que la ligne de chemin de fer internationale Paris-Cologne qui traverse les villages d'Ampsin et d'Amay. Au nord-est de la centrale hydro-électrique s'étend le camp militaire d'Amay qui borde partiellement la voie ferrée. Hormis le village de Tihange, on trouve beaucoup moins d'habitations sur la rive droite de la Meuse que de l'autre côté du fleuve où de nouveaux quartiers résidentiels s'implantent jusqu'au sommet du versant nord. De cette crête dominante très dégagée, on jouit d'un vaste panorama qui s'ouvre sur toute la vallée et les bois qui couvrent le versant opposé (2).

1" observation : mardi 18 janvier 1977 (3)

Ce soir-là, M. A.B. (46 ans) rentrait chez lui en voiture par la route menant à Huy. Il venait de quitter son club de football et, traversant Amay, roulait en direction d'Ampsin pour y regagner son domicile. Il était environ 20 h 00 quand son attention fut attirée par une lueur assez puissante qui, dans le ciel étoilé, se situait légèrement en avant de son véhicule (plus ou moins 50 m) et semblait se déplacer dans la même direction (du nord-est vers le sud-ouest) en survolant la chaussée.

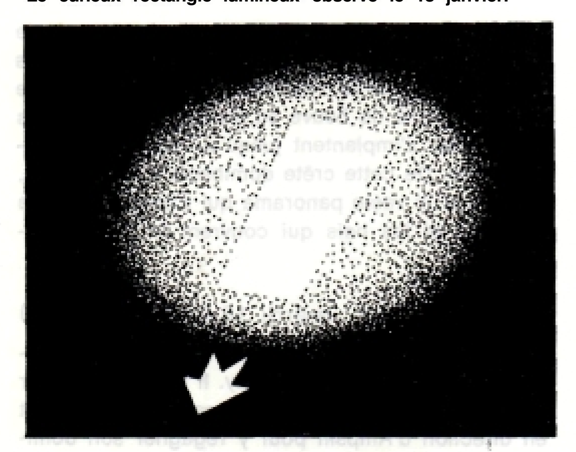
Tout d'abord il crut qu'il s'agissait d'un avion ou d'un hélicoptère (4) mais en baissant la vitre latérale de la portière gauche et en ralentissant l'allure pour atténuer le bruit du moteur, l'automobiliste constata qu'il n'y avait aucun son suffisamment puissant pour être perçu depuis la voiture en marche. L'objet volant était très lumineux et avait une forme rectangulaire qui faisait penser à un diffuseur acrylique d'un plafonnier pour tube luminescent; la couleur en était d'ailleurs comparable ; un blanc cru légèrement jaunâtre. Il était entouré d'un halo lumineux ténu de forme circulaire et comparativement à un avion, sa taille était plus grande que celle d'un chasseur de l'Armée de l'Air mais moindre qu'un avion de ligne. Il évoluait à très faible altitude, peut-être 500 m tout au plus, et avançait quasi à la même allure que la voiture, soit 60 km/h, le conducteur ayant jeté un rapide coup d'œil au compteur kilométrique (5).

1. Coordonnées géographiques de la centrale de Tihange : 50» 32' 10" N, 5° 16' 30" E, altitude : 70 m.
2. Ajoutons encore pour les amateurs qu'il n'y a aucune faille dans un rayon de 3 km autour de la centrale.
3. Enquête menée par M. R. Schutz.
4. Habitant à côté du camp d'Amay, le témoin assiste assez régulièrement aux décollages et aux atterrissages d'hélicoptères manœuvrant au-dessus de la base militaire.
5. Tant en Belgique que dans tout autre pays d'ailleurs, il est extrêmement rare d'observer en plein vol des objets lumineux de forme rectangulaire. Dans notre pays le seul objet comparable a été aperçu le 25 avril 1971 à Javingue (Prov. de Namur). M. A. Bourtembourg observa, tôt le matin à 4 h 30, une « dalle rectangulaire » blanche de grande dimension qui traversa le ciel rapidement du nord-ouest au sud-est dans le silence le plus complet (cf. COB cas n° 305, Inforespace n° 7).

(suite de la page 16)

8. Friedman, S.T. (1973). Ufology and the search for extraterrestrial intelligent life. In Proceedings of the MUFON Symposium. Quincy, Illinois (W.H. Andrus and N.J. Gurney, Eds.).
9. Friedman, S.T. (1975). A scientific approach of flying saucer behavior. In Proceedings of the AIAA Symposium on UFOs and the Future, Los Angeles. (A.D. Emerson, d.).
10. Hart, M.H. (1975). An explanation for the absence of extraterrestrials on Earth. Quart. J. Roy. Astron. Soc. 16, 128-135.
11. Hynek, J.A. (1972). The UFO Experience. Random House, New York. Publié en français : Les objets volants non identifiés : Mythe ou réalité ? (Editions «J'ai Lu », N° A 327, 1975).
12. Jones, E.M. (1976). Colonization of the galaxy. Icarus 28, 421-422.
13. Kamshilov, M. (1973). Scientific and technological progress and the evolution of the biosphere. Social Sciences 4 (14), 53-62.
14. Kardashev, N.S. (1964). Transmission of information by extraterrestrial civilizations. Soviet Astron. AJ 8, 217-221.
15. Kuiper, T.B.H., and Morris, M. (1977). Searching for extraterrestrial civilizations. Science 196, 616-621.
16. McCampbell, J.M. (1973). Ufology. Hollmann, San Francisco.
17. Morrison, P. (1974). Entropy, life and communication. In Interstellar Communication (C. Ponnamperuma and A.G.W. Cameron, Eds.), p. 185. Houghton Mifflin, Bost.
18. Sagan, C. (1972). UFOs : The extraterrestrial and other hypotheses. In UFOs- - A Scientific Debate. (C. Sagan and T. Page, Eds.), pp. 267-275. Norton, New York.
19. Sagan, C. (1973 a). On the detectivity of advanced galactic civilizations. Icarus 19, 350-352.
20. Sagan, C. (1973 b). The Cosmic Connection. Dell, New York. Publié en français : Cosmic Connection ou l'appel des étoiles. Editions du Seuil, Paris, 1975.
21. Shklovskii, I.S., and Sagan, C. (1966). Intelligent Life in the Universe. Holden-Day, San Francisco.
22. Sturrock, P. (1977). Survey of the membership of the American Astronomical Society concerning the UFO problem. Stanford University Institute for Plasma Research, Rept. N° 681.
23. Temple, R.K.G. (1976). The Sirius Mystery. St. Martins Press, New York.
24. USSR Academy for Sciences (1975). The Soviet CETI Program. Icarus 26, 377-385.
25. Vallée, J. (1975). The Invisible College. Dutton, New York. En français : Le collège invisible. Albin Michel, Paris, 1975.
26. von Hoerner, S. (1961). The search for signais from other civilizations. Science 134, 1839.

Le curieux rectangle lumineux observé le 18 janvier.



Cet étrange rectangle volant, au contour bien défini, était uniformément lumineux. Sa longueur équivalait à un peu plus de trois fois sa largeur et son axe longitudinal était orienté dans le sens de la marche. Le témoin ne se souvient plus si l'objet avait une épaisseur car ce qui le frappa surtout c'était cette grande surface rectangulaire lumineuse qui avançait sans aucun bruit dans la nuit. La luminosité est toujours restée constante durant toute la durée de l'observation. Il n'y avait aucun clignotement ou pulsation et derrière l'objet ne subsistait aucune traînée dans le ciel. La route étant parfaitement rectiligne durant la traversée d'Amay, le conducteur pouvait, tout en roulant, poursuivre son observation en regardant devant lui au travers du pare-brise.

Depuis bientôt deux minutes, l'automobiliste suivait cet objet silencieux quand, en arrivant à proximité du camp militaire, ce dernier changea soudainement de cap (point A sur le plan des lieux) pour s'éloigner vers le sud toujours à la même allure et en survolant les bâtiments de la caserne. Cette fois le témoin le perdit de vue derrière les toits des maisons bordant la chaussée mais comme lui-même devait également virer à gauche un peu plus loin (point 1 sur le plan des lieux) et quitter la grand-route, en franchissant le pont qui enjambe la voie ferrée (point 2 sur le plan des lieux), il put retrouver dans le ciel, à quelque huit cents mètres de là, ce rectangle lumineux si caractéristique qui continuait sa route en surplombant la Meuse à hauteur de la centrale hydraulique. Ceci laisserait supposer que durant les quelques instants où l'objet fut dissimulé par une rangée de maisons, il aurait à nouveau bifurqué au-delà du casernement pour suivre une nouvelle trajectoire orientée vers l'ouest.

Tout en le gardant dans sa ligne de mire, le conducteur arriva sur ces entrefaites devant chez lui où il abandonna sa voiture sur le trottoir pour en sortir précipitamment et continuer à suivre des yeux l'insolite objet qui maintenant passait au-dessus de la centrale nucléaire de Tihange. Il n'alla pas beaucoup plus loin car soudain il stoppa net et rebroussa chemin. Cette manœuvre inattendue confondit alors M. A.B. qui, pour la première fois, sentit naître en lui une certaine inquiétude et, faute de mieux, U chercha refuge sous ia ramure d'un arbre de son jardin. Son angoisse fut cependant de courte durée car l'objet s'arrêta tout à coup pour s'immobiliser à l'aplomb de la centrale, plus haut et à gauche de la longue cheminée qui émerge de la carapace de fer et de béton abritant l'antre du « Moloch » atomique (point B sur le plan des lieux).

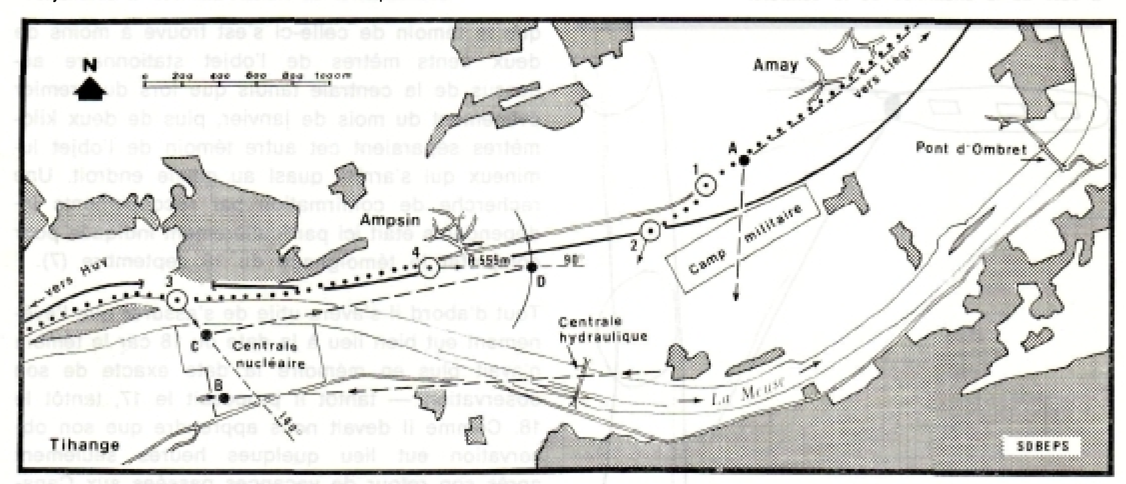
Le témoin profita de ce court répit pour rentrer chez lui et appeler sa femme et ses deux enfants afin de leur montrer ce spectacle étonnant et surtout pour se prouver, si besoin en était encore, qu'il ne rêvait pas. Pendant une bonne dizaine de minutes, toute la famille continua à observer l'objet lumineux qui, avec l'éloignement, se présentait à eux sous une forme arrondie d'une taille valant environ un dixième du diamètre lunaire. Avec la distance qui les séparait du phénomène (environ 2 km), les témoins ne pouvaient évidemment plus distinguer le rectangle lumineux de son halo circulaire, le tout formant une tache de lumière plus vive au centre et s'atténuant vers le contour extérieur.

Le froid aidant et comme plus rien ne se passait, ils interrompirent l'observation et regagnèrent leur maison où un souper les attendait. Vingt minutes plus tard, le repas terminé, tous rassortirent au jardin mais cette fois il n'y avait plus rien à voir dans le ciel.

2me observation : dimanche 18 septembre 1977 (6)

Cette observaion eut lieu très tôt le matin à l'aube alors que M. M.R. (28 ans) rentrait chez lui en voiture et longeait la Meuse en direction d'Ampsin. Il venait de reconduire des amis avec qui il avait

6. Enquête menée par M. et Mme F. Bonnecompagnie.



Plan des lieux.
Trajectoire A- B : observation du 18 janvier.
Trajectoire C - D : observation du 18 septembre.

passé la nuit lors d'une sortie faite à Liège. Il était un peu plus de 4 h 30, le ciel était dégagé et la température très douce (le témoin était en chemise), une très légère brume ne gênait pas la visibilité le long du fleuve.

Déjà à la sortie de Huy, l'automobiliste remarqua une intense luminosité en direction de la centrale nucléaire de Tihange qui se trouve sur l'autre rive.

Au fur et à mesure qu'il s'en rapprochait, il était de plus en plus intrigué par cette source lumineuse inhabituelle, aussi, quand il arriva à hauteur du restaurant « Le Castillan » (point 3 sur le plan des lieux), le conducteur arrêta la voiture sur le bord de la route longeant la berge de la Meuse et en sortit pour mieux observer l'étrange spectacle qui, à environ deux cents mètres de là, s'offrait à sa vue.

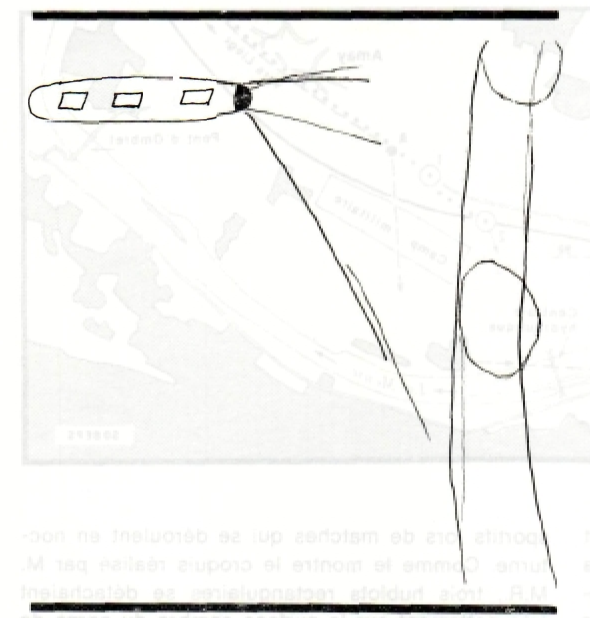
Un impressionnant objet en forme de cigare se tenait immobile à côté de la haute cheminée et projetait un faisceau de lumière qui éclairait les bâtiments de la centrale (point C sur le plan des lieux). C'était un objet d'aspect métallique de couleur gris-noir mat que le témoin estima à sept ou huit mètres de long. Le contour en était bien net et il n'était pas entouré d'un halo lumineux. Il stationnait en position horizontale à une hauteur d'environ 150 m et à l'extrémité orientée du côté de la cheminée il y avait un puissant phare qui par moment éclairait le dôme du bâtiment protégeant le cœur même des installations atomiques. Le témoin compara la couleur de ce faisceau très étroit à celle des projecteurs qui éclairent les stades sportifs lors de matches qui se déroulent en nocturne. Comme le montre le croquis réalisé par M. M.R., trois hublots rectangulaires se détachaient très nettement sur la surface sombre du corps de l'objet. Ceux-ci étaient éclairés de l'intérieur par une lumière blanche et l'on distinguait un reflet rouge pâle au centre de chaque hublot.

Le faisceau émis par le projecteur situé à l'extrémité droite avait une intensité lumineuse variable. Lorsqu'il s'affaiblissait, les trois hublots devenaient beaucoup plus lumineux, par contre, quand le pinceau de lumière redevenait plus violent ia luminosité des hublots s'atténuait très nettement et ils devenaient alors beaucoup moins perceptibles.

Pendant tout le temps où il resta immobile sans le moindre mouvement à côté de la cheminée, le témoin n'entendit aucun bruit émis par l'objet. Cette première phase de l'observation dura près de vingt minutes, M. M.R. ayant pu griller deux cigarettes tandis qu'il observait tout à loisir l'objet stationnaire. La route resta déserte tant qu'il observa le phénomène, aucun véhicule ne passa par là durant ce laps de temps.

Puis, soudain, le phare s'éteignit et, brusquement, l'objet fila horizontalement comme l'éclair en direction du pont d'Ombret en émettant, à cet instant, un léger sifflement (par rapport au sens de la marche, le phare qui venait de s'éteindre se trouvait à l'extrémité arrière du « cigare » volant). Après ce départ foudroyant, l'automobiliste reprit le volant et rentra chez lui. En garant sa voiture, il eut la surprise de retrouver l'objet inconnu alors

Croquis réalisé par le témoin montrant l'objet immobile à côté de la cheminée de la centrale.



qu'il regardait le ciel en traversant la petite cour qui prolonge l'arrière de son habitation (point 4 sur le plan des lieux). Cette fois la distance qui l'en séparait était beaucoup plus importante et il n'en voyait plus que le gros phare qui restait immobile à une élévation d'environ 15°. L'observateur ne distinguait plus les trois hublots car l'objet ne se présentait plus en position frontale comme c'était le cas lorsqu'il stationnait au-dessus de la centrale. Il était maintenant orienté de telle façon qu'il ne montrait plus que son extrémité arrière où brillait faiblement la source lumineuse blanche. Durant une bonne vingtaine de minutes le témoin continua d'observer cette lumière qui à un moment donné augmenta à nouveau d'intensité comme ce fut le cas précédemment au-dessus des installations nucléaires. M. M.R. eut même l'impression d'être pris pendant deux ou trois minutes dans le rais de lumière du projecteur qui était orienté dans sa direction. Puis le phare s'est éteint et l'objet disparut définitivement en s'éloignent dans le lointain.

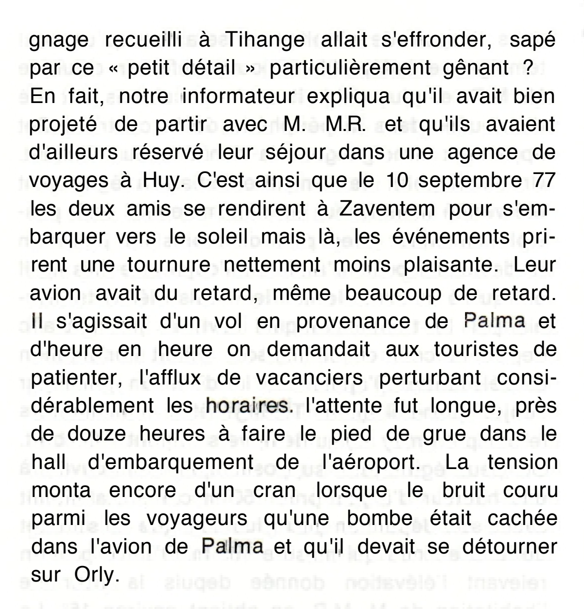
A la recherche d'une confirmation . . .

Des deux observations faites à Tihange, la dernière pourrait être la plus intéressante par le fait que le témoin de celle-ci s'est trouvé à moins de deux cents mètres de l'objet stationnaire au-dessus de la centrale tandis que lors du premier événement du mois de janvier, plus de deux kilomètres séparaient cet autre témoin de l'objet lumineux qui s'arrêta quasi au même endroit. Une recherche de confirmation par recoupements indépendants était ici particulièrement indiquée pour compléter le témoignage du 18 septembre (7).

Tout d'abord il s'avéra utile de s'assurer que l'événement eut bien lieu à la date du 18 car le témoin n'avait plus en mémoire la date exacte de son observation — tantôt il proposait le 17, tantôt le 18. Comme il devait nous apprendre que son observation eut lieu quelques heures seulement après son retour de vacances passées aux Canaries, il suffisait de contrôler l'heure d'atterrissage à Zaventem de l'avion qui le ramena de Ténériffe. Ce voyage a été organisé par l'agence AIRTOUR qui confirma avoir réservé un vol charter à la compagnie aérienne Trans European Airways (TEA) de Ténériffe à Zaventem pour le 17 septembre. Ce furent là les seules informations que cette agence pouvait fournir. Heureusement à la TEA les renseignements furent plus précis ; ['avion (vol SABENA rt° 3260) quitta Ténériffe le 17 septembre avec un retard de deux heures environ à 19 h 04 GMT. Il arriva à l'aéroport de Zaventem à 23 h 07 GMT et coupa ses moteurs à 23 h 12 GMT. Compte tenu de l'heure d'été, il y a lieu d'ajouter deux heures à cet horaire pour connaître l'heure locale, ce qui donne 01 h 12. L'atterrissage eut donc bien lieu le dimanche 18. Pour compléter les données fournies par la compagnie aérienne, il ne restait plus qu'à opérer une dernière vérification de « routine » afin de savoir si M. M.R. figurait bien sur la liste des passagers. Hélas, il ne fut pas possible d'y avoir accès; ces listes ne peuvent en effet être consultées qu'à la requête d'un Procureur du Roi lors d'une enquête judiciaire. Notre enquête n'étant qu'ufologique, nous ne disposions pas d'un sésame suffisamment persuasif. N'obtenant rien de plus de ce côté, il nous fallait donc découvrir une autre piste et le plus simple était encore de retrouver le compagnon de voyage de notre témoin pour en avoir le cœur net.

Celui-ci nous confirma qu'il était bien parti en vacances aux Canaries mais il nous avoua aussi, à notre grand désappointement, qu'il y était allé seul ! Le choc fut rude. Est-ce que tout le témoi-

7. Contre-enquête menée par MM. W. Breidenbach et J.-L. Vertongen.



gnage recueilli à Tihange allait s'effronder, sapé par ce « petit détail » particulièrement gênant ? En fait, notre informateur expliqua qu'il avait bien projeté de partir avec M. M.R. et qu'ils avaient d'ailleurs réservé leur séjour dans une agence de voyages à Huy. C'est ainsi que le 10 septembre 77 les deux amis se rendirent à Zaventem pour s'embarquer vers le soleil mais là, les événements prirent une tournure nettement moins plaisante. Leur avion avait du retard, même beaucoup de retard. Il s'agissait d'un vol en provenance de Palma et d'heure en heure on demandait aux touristes de patienter, l'afflux de vacanciers perturbant considérablement les horaires. l'attente fut longue, près de douze heures à faire le pied de grue dans le hall d'embarquement de l'aéroport. La tension monta encore d'un cran lorsque le bruit couru parmi les voyageurs qu'une bombe était cachée dans l'avion de Palma et qu'il devait se détourner sur Orly.

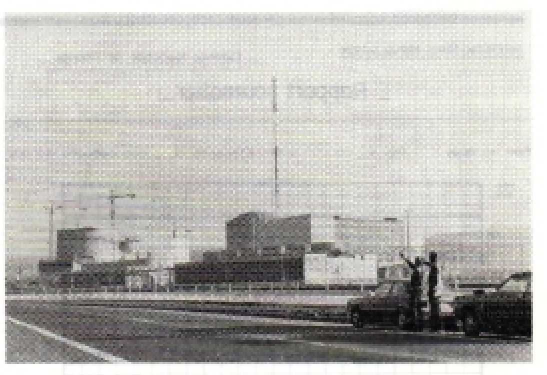
Quant à M. M.R., il était visiblement de plus en plus nerveux; jamais il n'avait encore pris l'avion et cette attente interminable n'était pas pour le rassurer, aussi lorsque l'annonce de cette bombe se répandit dans le groupe de voyageurs, ses nerfs craquèrent et, à l'exemple d'une dizaine d'autres personnes, il renonça à partir.

Son compagnon ne le reconnaissait plus, il tenta vainement de le raisonner mais il ne voulait l'écouter. Etreint par une appréhension qu'il ne pouvait dominer, M. M.R. ne supporta plus ce climat d'anxiété et refusa de prolonger encore cette attente plus longtemps, il reprit sa valise et s'en retourna chez lui.

L'autre vacancier réagit beaucoup plus sereinement et sa patience en fut récompensée car il fit en fin de compte un voyage sans histoire jusqu'à Ténériffe. Le lendemain il téléphona en Belgique pour annoncer qu'il était bien arrivé et convaincre son ami de le rejoindre. Celui-ci tenta cette fois de gagner les Canaries par les lignes régulières mais il dut y renoncer car plus aucune place n'était disponible; ses vacances étaient maintenant bien terminées.

Une semaine plus tard il revint à Zaventem pour rechercher son camarade. Ensemble ils décidèrent alors de se rendre à Liège pour arroser leurs retrouvailles en compagnie de deux amies. Ce ne fut qu'en fin de nuit qu'il reconduisit ses trois amis

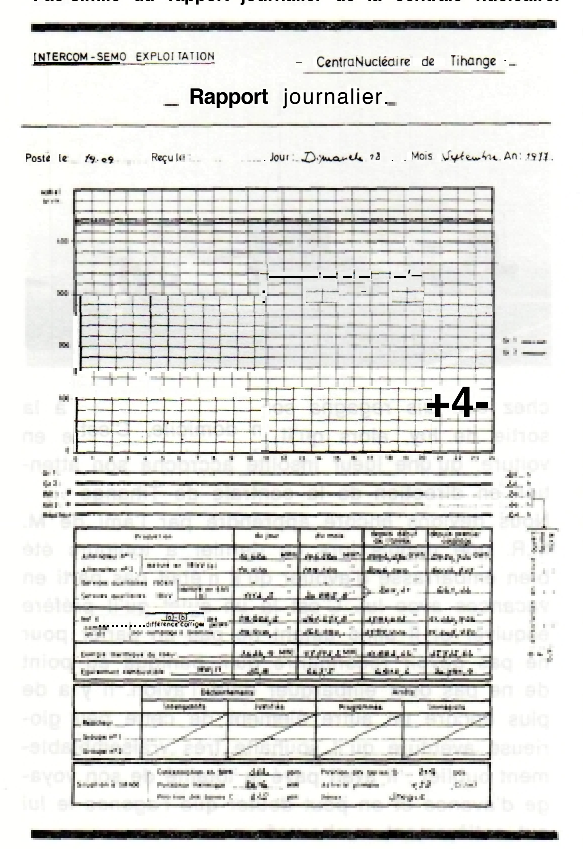
Depuis la rive opposée, le témoin montre à notre enquêteur qui se trouve derrière lui, où se situait le « cigare » immobile à côté de la cheminée de la centrale nucléaire de Tihange.



chez eux puis regagna son domicile. C'est à la sortie de Huy, alors qu'il longeait la Meuse en voiture, qu'une lueur insolite accrocha son attention en direction de la centrale de Tihange ... Nous devions encore apprendre par l'ami de M. M.R. que depuis lors ce dernier a toujours été bien embarrassé d'avouer qu'il n'était pas parti en vacances avec lui. C'est là un sujet qu'il préfère esquiver et il aime autant ne pas en parler pour ne pas devoir reconnaître qu'il paniqua au point de ne pas oser embarquer dans l'avion. Il y a de plus encore un autre élément de cette peu glorieuse aventure qu'il souhaite très vraisemblablement oublier : il avait payé la totalité de son voyage d'avance et on peut douter que l'agence le lui eut entièrement remboursé.

Un autre point important méritait d'être vérifié. D'après le témoin de l'observation, l'objet serait resté à peu près vingt minutes au-dessus de la centrale de Tihange. C'est plus qu'il n'en faut pour provoquer l'infarctus du cœur d'un réacteur nucléaire si tant est que les OVNI puissent perturber le bon fonctionnement de nos piles atomiques. A l'occasion d'une visite à l'administration centrale de l'exploitation, le secrétaire du service de production apporta très volontiers toutes les précisions souhaitées en mettant à notre disposition les dossiers réunissant les rapports journaliers d'exploitation de la centrale. Fournissant de l'électricité à plusieurs compagnies belges ainsi qu'à l'EDF en France, elle fonctionne à plein régime depuis 1975. Suite à une grève du personnel (revendications portant sur les traitements et salaires) l'activité en fut arrêtée le 1er octobre 1976. Le 14 décembre débuta le rechargement de la pile et l'activité normale de la centrale ne reprit que le 1er mars 1977. Comme on peut le constater en vérifiant le fac-similé du rapport journalier du di-

Fac-similé du rapport journalier de la centrale nucléaire.


INTERCOM - SEMO EXPLOITATION — CentraNucléaire de Tihange —

Rapport journalier

Posté le 19.09 Reçu le ... Jour: Dimanche 18 . Mois Septembre An: 1977.

+4-

manche 18 septembre, la production des deux groupes fut tout à fait normale durant ces 24 heures. Il n'y eut aucun **déclenchement intempestif** ou justifié et aucun arrêt programmé ou immédiat.

Quant à la centrale hydraulique d'Ampsin elle fonctionna également très normalement le 18 septembre. Sa production moyenne grimpa à 3.400 kW ce jour-là suite au vidage d'un bief de la Meuse ce qui augmenta le débit. Aucune perturbation n'a été enregistrée pas plus que sur l'ensemble du réseau HT. du pays comme devait d'ailleurs le confirmer la C.P.T.E. (8).

Ces deux centrales n'ayant pas confirmé l'observation du témoin, il ne restait plus qu'à orienter les recherches dans d'autres directions. A la brigade de Gendarmerie de Huy on fit buisson creux et tout autant au corps de garde du camp militaire d'Amay. Une ultime tentative fut enfin entreprise dans l'espoir de récolter ne serait-ce qu'un seul témoignage indépendant pour confirmer celui de M. M.R. et plus de huit cents circulaires ont été distribuées dans la périphérie de la centrale. Cet appel aux témoignages n'a donné aucun résultat. Un autre point de l'enquête initiale a également été vérifié dans le but de déterminer s'il était possible de situer avec plus ou moins de précision le deuxième point d'arrêt de l'objet une fois qu'il eut quitté la centrale car les seuls éléments fournis par le témoin lorsqu'il revit le phare blanc depuis la cour de sa maison, c'était l'orientation et l'élévation. D'après lui, la direction prise par l'objet quand il quitta Tihange était orientée vers le camp d'Amay et, au-delà, vers le pont d'Ombret. On peut également supposer qu'il se trouvait à une hauteur d'à peu près 150 m car il stationnait avant son départ un peu plus bas que le sommet de la cheminée qui mesure 160 m. D'autre part en relevant l'élévation donnée depuis la cour de l'habitation de M. M.R. on obtient environ 15°. La coupe schématique réalisée d'après ces données situe le nouveau point de stationnement de l'objet, au cours de la seconde phase de l'observation, à l'intersection d'une trajectoire horizontale plafonnant à 150 m et la ligne de visée du témoin formant un angle de 15° avec l'horizon. Nous obtenons le point D dont la projection au sol en D' se situe à 555 m du domicile du témoin (point 4).

Si maintenant on reporte ces données sur le plan des lieux en traçant un arc de cercle ayant pour centre le point 4 et pour rayon 555 m, on posera le point D à l'intersection de cet arc de cercle et de la droite orientée plein est (90°) de la ligne de visée du témoin. En prolongeant le segment C - D correspondant à la trajectoire du « cigare volant » quittant la centrale, on franchit effectivement le camp d'Amay pour aboutir plus loin au pont d'Ombret ce qui correspond bien aux déclarations du témoin concernant la première phase de l'observation. En conclusion on peut donc estimer que l'objet se serait arrêté à mi-distance entre le domicile du témoin et les abords des installations militaires du camp d'Amay.

Commentaires

L'aspect le plus déroutant de cette observation est qu'elle ne trouva aucune confirmation, non seulement à la centrale nucléaire de Tihange et de sa voisine d'Ampsin mais apparemment aussi chez

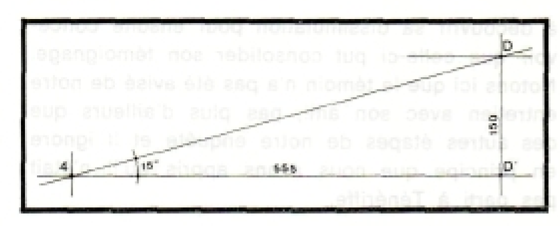
8. Société pour la Coopération de la Production et du Transport de l'Energie électrique.

aucun habitant de la région. Personne n'est venu confirmer le récit de M. M.R. bien qu'un appel aux témoignages fut réalisé en distribuant plus de 800 circulaires. Notons au passage que cette tentative concernait tout autant le témoignage de M. A.B. du 18 janvier. Ce résultat négatif est franchement regrettable car le site de l'observation est particulièrement bien dégagé. En effet, de nombreuses habitations se trouvent à flanc de coteau, principalement sur le versant nord de la vallée, et dominent ainsi la centrale en bénéficiant d'un très vaste panorama. Souvenons-nous aussi que durant tout le temps où le témoin se trouvait arrêté le long de la Meuse, il ne passa aucune voiture sur la route (9).

Cette absence de confirmation pourrait nous amener à douter de la sincérité du témoin, lequel, notons le également, n'a pas manqué de se contredire par moment sur l'un ou l'autre point de détail à l'occasion des différentes entrevues qu'il eut avec les enquêteurs qui l'interrogèrent. Constatons aussi que M. M.R. n'a pas hésité à tronquer le compte rendu de son aventure en situant son observation dans un contexte bien différent de la réalité. Le fait d'avoir caché qu'il n'était pas parti aux Canaries n'augmente évidemment pas le crédit qu'on pourrait lui accorder et l'accumulation de tous ces éléments négatifs pèsent lourdement en défaveur de l'authenticité du cas.

Doit-on, dès lors, rejeter toute cette affaire et la classer au rayon des farces et attrapes de nos archives ufologiques ? Ce serait peut-être aller un peu trop vite en besogne car en y regardant de plus près plus d'une question vient à l'esprit. Tout d'abord on peut se demander pourquoi M.R. aurait délibérément inventé une telle histoire alors que selon toute apparence il ne souhaite aucune publicité et préfère que son observation ne soit pas ébruitée. Soulignons que si la SOBEPS a eu vent de ce cas, c'est grâce au père du témoin qui nous fit part de l'aventure vécue par son fils. Mais restons méfiant, ne prenons les apparences que pour ce qu'elles sont et n'écartons pas l'éventuelle mystification. Qu'est-ce qui aurait pu pousser M.R. à l'échafauder ? Il n'est pas impossible, par exemple, de supposer qu'il chercha à combler un certain complexe de frustration nourri à l'encontre de son compagnon de vacances, lequel avait tenu le coup jusqu'au bout lors de cette interminable attente à l'aéroport de Zaventem et s'était finalement

Coupe schématique permettant de situer la position de l'objet stationnaire lors de la deuxième phase de l'observation (point D).



envolé au pays des Guanches. A son retour ce dernier devait, sans pour autant être la « vedette » du jour, capter l'attention de son entourage à qui il dut très certainement raconter les péripéties de ses vacances lors de la virée faite le soir même dans les bistrots liégeois. On pourrait, éventuellement admettre que pour compenser un état d'infériorité dont il était en quelque sorte responsable, notre témoin manigança toute cette mise en scène pour « redorer son blason ». Il n'aurait fait marche arrière qu'ensuite et cherché à étouffer l'incident lorsqu'il s'aperçu que son récit ne fut pas pris très au sérieux.

Mais si canular il y a, pourquoi M.R. aurait-il choisi justement ce jour-là pour monter une telle mystification et s'obliger à mentir doublement pour cacher qu'il n'était pas parti aux Canaries. Il lui eut été bien plus simple de simuler une situation moins inconfortable car manifestement il ne veut pas que l'on sache qu'en réalité il n'a jamais accompagné son ami en vacances. En toute logique, s'il avait voulu inventer de toute pièce l'observation qu'il nous a décrite, il aurait très vraisemblablement choisi d'autres circonstances afin de ne pas devoir maquiller une partie de son récit. S'il devait avoir assez d'imagination pour décrire l'aventure que nous connaissons, ne doutons pas qu'il aurait également situé celle-ci dans un contexte tout différent qui ne l'aurait pas contraint à tronquer partiellement son témoignage. En définitive, au lieu de desservir le témoin, ce mensonge embarrassant pourrait paradoxalement renforcer la crédibilité qu'on hésitait à lui consentir au départ. Ou alors M.R. aurait une tournure d'esprit prodigieusement machiavélique ... Mais on a peine à croire qu'il eut supputé que notre enquête put nous amener, par le truchement de son camarade,

9. Quant à l'observation du 18 janvier 77, elle aurait pu trouver une confirmation, en effet, le témoin avait chez lui un appareil photographique et une caméra mais, hélas, à aucun moment l'idée de les utiliser ne lui traversa l'esprit.

à découvrir sa dissimulation pour ensuite concevoir que celle-ci put consolider son témoignage. Notons ici que le témoin n'a pas été avisé de notre entretien avec son ami, pas plus d'ailleurs que des autres étapes de notre enquête et il ignore en principe que nous avons appris qu'il n'était pas parti à Ténériffe.

D'autre part, rappelons qu'un autre point de l'enquête déjà développé plus haut ferait pencher la balance en faveur de l'authenticité de ce cas. Il s'agit du report sur carte et schéma en coupe des différentes données des deux phases de l'observation (trajectoire, orientations, points d'observation, etc.) qui corroborent de façon non négligeable le récit du témoin, ces éléments n'étant absolument pas évidents si l'on ne procède pas à un examen plus attentif du compte rendu de l'observation. Pour compléter d'ailleurs cette partie du dossier, soulignons encore que le témoin ne voyait, lors de la deuxième phase, que le gros phare situé à l'arrière de l'objet ce qui confirme bien que le « cigare » n'était vu que par le bout, son axe longitudinal se situant presque dans le même plan que celui de la ligne de visée de l'observateur. Ceci correspond bien à la démonstration étayée par la coupe schématique et les tracés reportés sur le plan des lieux. Cette vérification confirme donc la cohérence interne du témoignage car pour arriver à un résultat aussi remarquable dans l'hypothèse d'un canular, il faudrait non seulement que le témoin soit l'épigone de Machiavel, mais surtout le disciple d'Euclide pour jongler aussi aisément, in situ, avec des trajectoires orthodromiques sillonnant un espace tridimensionnel.

Avant de conclure, nous pourrions encore évoquer brièvement un dernier aspect de ce cas et pour ce faire ouvrir prudemment une parenthèse car, avouons le d'emblée, il ne s'agira que d'une diversion spéculative qui ne sera esquissée ici que dans le seul souci de présenter au lecteur une dernière facette de cette observation.

Lorsqu'on s'était posé la question de savoir ce qui aurait pu pousser le témoin à monter de toute pièce une mise en scène dans l'hypothèse où tout se résumerait à un canular, nous suggérions qu'il aurait pu le faire pour compenser un complexe vis-à-vis de son ami. Ayant par la suite écarté cette possibilité de supercherie, nous pourrions néanmoins réintroduire cette notion de frustration mais cette fois en considérant l'observation comme réelle. Ce mécanisme compensatoire pourrait, en effet, être à nouveau envisagé quand on se rend compte qu'à un moment donné le témoin a cru pouvoir s'identifier au phénomène observé. L'extrait suivant d'un passage de la retranscription de l'enregistrement de ses déclarations concernant la deuxième phase de l'observation ne manquera pas de nous éclairer à ce sujet :

« C'est peut-être bête, mais on aurait dit que l'engin **m'avait** *vu parce que la lumière du phare s'est vraiment dirigée vers moi avec un faisceau très droit, vraiment comme s'il* **m'avait** *vu et qu'il voulait* **m'éclairer.** *Un faisceau bien droit et mince. Je me disais que ce* **n'était** *pas possible, il m'a vu. Il est resté très longtemps comme cela à l'arrêt. Certainement 2 à 3 minutes avec le faisceau droit sur moi. C'est peut-être moi qui* **déc...,** *c'est bien possible ».*

De telles déclarations doivent certainement apporter de l'eau au moulin des tenants d'une forme d'élitisme développée par certains témoins (10). Quant à l'objet lui-même (cigare avec hublots) serait-il une contrefaçon de l'avion du vol Zaventem - Ténériffe (11) ? Nous n'irons toutefois pas jusqu'à marcher sur les traces d'un Michel Monnerie et supposer que notre témoin fut victime d'un rêve éveillé car n'oublions pas que l'observation s'est déroulée en deux phases bien distinctes et que l'automobiliste a dû remonter dans sa voiture pour parcourir les 1 400 m le séparant de son domicile. Un trajet de cette longueur ne s'accompli pas en rêvant.

Arrêtons-nous ici et refermons la parenthèse car l'itinéraire est par trop sinueux et nous laisserons le soin à d'autres de s'engager sur cette voie qui mène aux frontières de la psychologie.

Conclusions

Avant de refermer ce dossier il nous faut bien reconnaître que ce dernier témoignage n'est pas totalement convaincant à 100%, loin s'en faut. En effet, bien qu'ayant mis tout en œuvre pour récolter le plus de renseignements possible sur toute cette affaire, il est regrettable qu'aucune des

10. Voir G. Vanackeren et F. Windey, « Le complexe d'Icare », Inforespace n° 1 hors série 1977, pp. 30-38.
11. Et souvenons-nous — détail pour le moins amusant — que l'automobiliste s'arrêta la première fois juste en face d'un restaurant dont l'enseigne ne pouvait être plus subtilement choisie : « Le Castillan ».

pistes suivies n'a, par recoupement, apporté une confirmation indépendante à ce récit. Et pour cause se diront certains qui, à la lecture de l'un ou l'autre passage de cette relation, n'auront pas manqué de réagir.

Bien sûr le témoin à tronqué une partie de son histoire, mais l'enquête a montré de façon suffisamment claire les motifs qui l'ont poussé à agir en ce sens et cette dissimulation (coupable) ne suffit pas, à nos yeux, à rejeter en bloc l'ensemble du témoignage. D'autre part, nous pourrions également écarter l'éventualité d'une supercherie pure et simple comme nous l'avons déjà avancé plus haut en mettant notamment en évidence la cohérence interne qui se dégage d'un examen plus précis du compte rendu des événements.

Afin d'esquiver toute critique, deux attitudes pouvaient être adoptées : ou bien — solution radicale — on ne publiait pas le cas, ce qui coupait court à toute discussion, ou bien on édulcorait la narration en glissant habilement sur certains aspects dérangeants qui ne contribuent pas à renforcer la conviction de chacun. En croyant défendre la cause de l'ufologie, ce procédé, hélas est parfois utilisé par certains dans le but de sauvegarder toute la crédibilité d'un témoignage. Mais en fin de compte l'observation du 18 septembre, telle qu'elle nous apparaît dans son contexte, est peut-être beaucoup plus représentative qu'on ne le pense car non seulement elle nous rappelle combien la personnalité même d'un témoin peut occuper une place importante dans la simple relation d'un phénomène observé mais aussi elle nous montre combien les tenants et aboutissants d'une enquête sont parfois complexes à démêler. Comme cela se passe bien souvent, il s'agit une fois de plus d'une observation n'ayant qu'un seul témoin (12) et les possibilités de vérification se révèlent bien maigres, aussi sommes-nous réduits à devoir nous contenter de la seule version des faits avancée par l'observateur. Faut-il dès lors rejeter toute l'affaire en invoquant la fragilité d'un témoignage unique — testis unus, testis nullus — cette attitude est peut-être défendable mais que nous resterait-il encore dans nos dossiers si on devait entamer un nettoyage aussi radical ?

Jean-Luc Vertongen.

12. Ce qui est pratiquement aussi le cas pour l'observation du 18 janvier.

Attention, chute de branches !

Les affaires de Valderas et d'Ubatuba nous suggèrent la réflexion suivante : dans chacun de ces deux cas, il a fallu attendre qu'un spécialiste d'un domaine bien particulier : les polymères (moi-même) ou la pyrotechnie (Bourron), se penche sur la question pour que le mystère s'éclaircisse. On en vient alors à se demander si bien d'autres cas d'OVNI qui demeurent encore irréfutables n'attendent pas simplement que « le » spécialiste de la branche dont ils relèvent à l'insu des ufologues en prenne connaissance et y exerce ses qualifications professionnelles... Posons la question : un grand cas, bien solide, est-il seulement un cas qui n'a **pas encore** été réfuté ? Sans doute faut-il se garder de généraliser à l'extrême (les cas de Valensole et du RB 47 nous l'ont montré), mais à notre avis, d'autres chutes de branches sont encore à redouter...

Tout cela apporte d'énormes quantités d'eau au moulin des thèses sociopsychologiques de Michel Monnerie (22). Et l'on pourrait allonger encore la liste qui précède, mais il n'est hélas pas toujours possible de dévoiler la réfutation d'un cas, parce que l'on n'est pas en droit de nuire à la respectabilité des témoins. Tout enquêteur chevronné doit d'ailleurs reconnaître — s'il est honnête — qu'il possède dans ses dossiers des cas qui s'accordent parfaitement à l'hypothèse de Monnerie. Citons un exemple qui nous vient à l'esprit : un témoin observe un OVNI en forme de cafetière... mais l'enquêteur « oublie » de signaler dans son rapport publié que ce témoin venait de songer à une tasse de café l'instant d'avant...

Dès lors, certains reproches adressés à l'auteur de « Et si les OVNI n'existaient pas ? » nous paraissent témoigner d'une curieuse amnésie sélective. Une objection apparemment plus sérieuse est que le phénomène que Monnerie dénomme « rêve éveillé », et par lequel il entend expliquer une bonne part des observations d'OVNI, suscite bien des réserves de la part des psychologues professionnels. On peut même avancer que pour ces spécialistes, le phénomène décrit par Monnerie semble ne pas exister !

Cette attitude de rejet nous fait songer que le sort de l'ufologie est décidément bien étrange, voir

22. Michel Monnerie, Et si les OVNI n'existaient pas ?, éd. Les Humanoïdes associés, 1978.

inquiétant. Pendant 30 ans, les ufologues ont tenté d'intéresser les physiciens à l'ufologie, mais à quelques exceptions près, ceux-ci n'ont pas voulu du cadeau ! Et maintenant que certains ufologues veulent refiler leur ours aux psychologues, ceux-ci font également la fine bouche ! Mais alors, si l'ufologie n'est pas plus acceptée par les sciences humaines que par les sciences physiques, de quel domaine relève-t-elle donc ?

La solution de cet angoissant problème est peut-être tout simplement que les psychologues et les physiciens éprouvent la même peur devant un phénomène trop radicalement neuf. Et là réside la réponse à cette objection aux thèses de Monnerie : puisque les ufologues envisagent d'un cœur si allègre, comme si c'était la chose la plus évidente qui soit, l'existence de lois physiques encore inconnues permettant le voyage interstellaire régulier, ou l'existence d'énergies psychiques suscitant des effets paranormaux d'une intensité bien plus forte et d'une fréquence bien plus grande que tous ceux que l'on connaît, pourquoi renaclent-ils donc tellement devant un phénomène purement psychologique encore inconnu ? L'hypothèse d'un phénomène nouveau de nature socio-psychologique est pourtant relativement simple, si on la compare aux hypothèses extrêmement complexes qu'impliquent les thèses extraterrestre et parapsychologique, et devrait donc être admise plus facilement, à moins que l'on éprouve un goût maladif pour la complication ... Selon nous, la question n'est donc pas de savoir si Michel Monnerie a tort ou à raison : elle est seulement de savoir **dans quelle mesure** il a raison. Nous maintenons que cette mesure est probablement grande (23).

Et pourtant... Résumons-nous : il est indéniable que de nombreux cas classiques, longtemps considérés comme d'irréfutables preuves testimoniales de l'existence des OVNI, se sont écroulés sous les coups d'une nouvelle génération d'ufologues, moins crédules et plus rigoureux dans leurs enquêtes que leurs aînés. Il est tout aussi indéniable que la prudence commande d'envisager toutes les hypothèses plus simples (phénomènes socio-psychologiques, phénomènes physiques mal connus) avant celles, infiniment plus complexes, de visiteurs extraterrestres ou de phénomènes parapsychologiques.

Et pourtant, tout enquêteur possède dans ses dossiers des cas — avec témoins multiples indépendants, avec traces ou effets divers — qui ne s'adaptent décidément pas aux hypothèses de phénomènes socio-psychologiques ou de phénomènes naturels. Aucun enquêteur expérimenté ne me démentira non plus sur ce point. Ces cas ne sont pas nécessairement les plus connus. Souvent même, pour des raisons plus ou moins obscures (les raisons des ufologues sont souvent obscures), ils ne sont pas publiés. Et même s'ils le sont, ils ne sont, aux yeux du lecteur moyen, ni plus ni moins convaincants que la masse des cas parfaitement réfutables qui les encadrent.

On pourrait presque dire qu'en fin de compte, certains cas d'apparence secondaire ou connus de peu de personnes apparaissent comme plus fiables que les cas jouissant d'une large publicité. Osons risquer ce que nous appellerons, sans fausse modestie, la loi de Scornaux : « plus large est la diffusion d'un cas, moins il a de chances d'être authentique », ou selon une formulation d'allure plus scientifique : « la réfutabilité d'un cas est directement proportionnelle à sa publicité ». Le sceptique dira bien sûr que cette loi exprime simplement le fait que plus nombreux sont les gens qui ont connaissance d'un cas, plus grande est la chance que quelqu'un trouve une solution prosaïque, en vertu du principe qu'il y a plus dans deux têtes que dans une. Rappelons à ce propos nos réflexions concernant les cas d'Ubatuba et de Valderas.

Une autre interprétation prosaïque de cette « loi » est qu'un farceur ou un mythomane ne va pas se contenter d'inventer une observation da lumière nocturne : il décrira plutôt une observation rapprochée avec effets divers, voire avec humanoïdes ou même un petit voyage à bord de l'OVNI. Il est donc assez normal que l'on rencontre une proportion plus élevée de récits inventés de toutes pièces, ou à tout le moins exagérés, dans les cas riches en détails et en étrangeté que publient par priorité les livres et les revues. Mais nous verrons plus loin qu'il faut peut-être donner de cette loi une interprétation beaucoup moins prosaïque.

En quête de l'intransmissible

Il découle de tout ce qui précède que l'on se trouve actuellement devant l'inquiétante situation sui-

---

23. Jacques Scornaux, Et si Michel Monnerie n'avait pas tout à fait tort ?, Inforespace n° 39, 40, 41 et 42.

vante : d'un côté, l'effondrement de nombreux cas classiques, auxquels certains avaient un peu hâtivement accordé le label de « preuve », alimente le scepticisme des esprits ouverts, mais critiques, qui s'intéressent à l'ufologie sans être eux-mêmes dans le bain des enquêtes. Ces sceptiques de bonne foi sont parfaitement en droit, devant la naïveté, la superficialité, le manque de rigueur et l'absence de souci de vérification des sources dont ont fait preuve trop d'ufologues, de soupçonner qu'un cas apparemment irréfutable, sous la forme où un livre ou une revue le présente, ne semble tel que par suite d'un défaut de profondeur de l'enquête, de l'oubli de certaines hypothèses explicatives plus simples, voire d'un travestissement des faits, ne fût-ce que par omission de détails gênants... Quant aux effets physiques et aux traces au sol, le sceptique pourra — tout aussi légitimement, soulignons-le — faire observer que leur caractère inexplicable ne repose que sur le témoignage et le jugement de quelques personnes.

Mais de l'autre côté, la conviction des grands enquêteurs demeure intacte, en raison des faits qu'ils ont personnellement étudiés. Le phénomène OVNI apparaît donc, plus encore que par le passé, comme un phénomène dont il n'existe pas de preuve universellement convaincante. La connaissance de l'existence des OVNI est une connaissance pour l'essentiel **intransmissible.** Hélas, avouons qu'une connaissance non transmissible, accessible et convaincante uniquement à ceux qui ont été personnellement impliqués dans l'examen des faits allégués, ne correspond guère aux exigences de la méthode scientifique. Cela s'apparente plutôt de manière gênante à de la foi ! Et cette constatation nous met en face de deux éventualités.

La première est très prosaïque. Elle part de la constatation qu'enquêter sérieusement sur les OVNI — tous les enquêteurs chevronnés vous le confirmeront — est loin d'être toujours une partie de plaisir (nous ne parlons pas ici des farfelus qui n'ont d'enquêteurs que le nom et qui voient du mystère dans n'importe quel point lumineux qui traverse le ciel) : longues distances parcourues pour bien souvent ne pas trouver le témoin au rendez-vous, réticence des témoins à parler, fastidieuses recherches d'informations complémentaires, etc..., le tout pour en arriver dans la plupart des cas à la conclusion que le phénomène était parfaitement banal. Si donc quelqu'un persévère assez longtemps en cette voie pour rencontrer des cas qui lui semblent témoigner de manière irréfutable de l'existence d'un phénomène original, c'est qu'il ressent en lui une motivation très profonde pour ce genre d'activité et qu'il a au départ la conviction bien ancrée que cette quête de l'insolite n'est pas vaine. Dès lors, l'enquêteur ne sera-t-il pas tenté, lorsqu'après un certain nombre d'enquêtes négatives le découragement vient à le guetter, de relâcher quelque peu sa vigilance critique et d'accorder à un cas qui ne le mérite peut-être guère le label d'« inconnu », afin de réalimenter sa conviction et d'échapper à l'impression désagréable d'avoir perdu son temps ? En d'autres termes, certains cas d'OVNI ne paraîtraient probants que si l'on a le ferme désir d'étayer la conviction préalable que de tels phénomènes existent. Les ufologues succomberaient à un besoin de croire...

Cette première éventualité réjouirait certes notre ami Monnerie, mais nous doutons que les enquêteurs lui fassent un accueil chaleureux... Ils ont d'ailleurs, reconnaissons-le sans plus tarder, d'autres arguments à faire valoir qu'une simple «conviction intime » qui ne prouve rien pour quiconque d'autre que celui qui la ressent. Il y a les observations faites par plusieurs témoins indépendants et aussi les traces au sol qui, dans certains cas, ne s'accordent ni avec l'hypothèse d'une fraude — consciente ou non — ni avec celle d'un phénomène naturel mal connu (ni encore, soit dit en passant, avec celle d'un phénomène parapsychologique, lorsqu'on observe par exemple les traces d'un train d'atterrissage complexe...).

On en arrive ainsi à la deuxième éventualité, aussi étrange que la première était prosaïque : le caractère non universellement probant des manifestations du phénomène OVNI, et donc le caractère intransmissible de la connaissance que l'on peut acquérir de celui-ci, serait **délibéré.** Le psychisme responsable du phénomène ne voudrait pas que nous disposions d'une véritable preuve ...

Bertrand Méheust a défendu avec un brio particulier cette hypothèse (quoi que l'on puisse penser par ailleurs de certaines thèses défendues dans son livre). Il pose deux prémisses : il est impossible de réfuter le phénomène OVNI considéré globalement, d'une part, et il est impossible d'apporter une preuve concluante de l'existence du

phénomène, d'autre part. Le phénomène OVNI est prouvé indirectement, mais on ne peut pas le prouver directement. «Tout se passe, écrit Méheust, comme si le phénomène OVNI laissait traîner assez d'éléments pour nous convaincre qu'il y a quelque chose, mais se gardait d'aller plus loin ». Il constate aussi de manière très pertinente que « l'impact des scènes proposées par le phénomène sera toujours en deçà de ce qu'il faudrait pour provoquer la réaction en chaînes d'une prise de conscience collective brutale » (24).

Si cette hypothèse est la bonne, on peut s'attendre à voir se confirmer la « loi de Scornaux », et on pourrait même prédire que toute observation qui apparaît parfaitement probante se révélera nécessairement tôt ou tard être un faux. Certains ne manqueront dès lors pas de soupçonner le phénomène OVNI d'induire volontairement dans l'esprit humain l'idée de monter de fausses observations, pour mieux encore se dissimuler et créer la confusion. Nous n'irons toutefois pas jusque là !

Maintenant, que l'on ne nous demande pas la raison de ce comportement « ostentatoire et élusif » des OVNI (selon la définition de Méheust) ! Nous préférons nous abstenir des spéculations aventureuses et verbeuses de Bertrand Méheust. Nous pouvons certes risquer quelques hypothèses, mais nous ne prendrions pas de pari sur leurs chances de correspondre à la réalité. Citons en vrac le refus de perturber notre évolution naturelle, le désir d'établir un contact de manière très progressive pour nous éviter un grave « choc culturel », la réalisation d'expériences sur certains d'entre nous, le désir de nous orienter peu à peu dans une certaine direction (bonne ou mauvaise ?), l'impossibilité du contact ouvert par suite d'une trop grande différence de niveau psychique ou même de nature du psychisme (utilisation d'une logique différente de la nôtre ?), etc... (25). Tout cela pourrait faire l'objet de longs développements, dont la nature serait d'ailleurs plus philosophique que scientifique, mais n'est-ce pas fort vain dans l'état actuel des choses ?

Il y a quelques années déjà, Aimé Michel écrivait en substance que plus il connaissait les OVNI et plus il réfléchissait à leur sujet, moins il était enclin à en parler, car ce qu'il savait devenait incompréhensible au non initié (26), et il nous confiait plus récemment : « ce que je sais tient sur un timbre poste ». Nous reconnaissons ne pas avoir bien compris le sens de ces propos à l'époque. Mais nous en arrivons maintenant au point où ce grand chercheur était arrivé longtemps avant nous : il nous est de plus en plus difficile de parler d'OVNI. Plus on étudie le phénomène, plus il paraît flou, plus il vous file entre les doigts. Que dire à l'honnête homme ignorant de la question qui vous demande en quoi consiste le phénomène OVNI et quelles preuves on possède de son existence ? La réponse la plus pertinente serait de lui conseiller de se faire une opinion par des enquêtes personnelles. Mais voilà : si notre interlocuteur n'est pas convaincu au départ que ce genre de phénomène peut exister, il ne prendra pas la peine de consacrer une partie de son temps libre à cette tâche fastidieuse. Et s'il possède cette conviction préalable, l'objectivité de ses enquêtes sera, avec une certaine légitimité, mise en doute par les sceptiques. On ne sort pas du cercle vicieux où le phénomène nous a peut-être volontairement placés...

Un réconfort quand même : la certitude de la présence de l'inconnu

En fin de compte, une certitude unique, mais capitale, se dégage de 31 ans d'ufologie ; puisque même le phénomène socio-psychologique que postule Michel Monnerie, et qui constitue l'hypothèse interprétative la plus simple, se révèle ignoré des spécialistes, on peut tenir pour assuré que le phénomène OVNI contient bel et bien une part d'inconnu... Certes, cet inconnu n'est peut-être pas celui auquel on pense, ou dont nos convictions personnelles nous portent à espérer l'existence, et les ufologues devront donc peut-être se résoudre à certaines «révisions déchirantes», mais leur quête n'aura pas été vaine.

L'action des ufologues demeure donc parfaitement justifiée, et il est certain que l'ufologie enrichira le savoir humain, même si nous ne savons pas encore si c'est la physique, la biologie, la psychologie, la sociologie ou la parapsychologie (ou peut-être chacune de ces branches ?) qui bénéficiera de cet enrichissement. Dans cette certitude, les ufologues doivent puiser le courage de conti-

24. Bertrand Méheust, Science fiction et soucoupes volantes, éd. Mercure de France, 1978, pp. 251 et 263.
25. Jacques Scornaux et Christiane Piens, A la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, chapitre VIII : Pourquoi des extraterrestres visiteraient-ils la Terre sans prendre contact avec l'homme ?, pp. 127-139.
26. Aimé Michel, Zinzins et Whatizits, Préface à Jacques Lob et Robert Gigi, Ceux venus d'ailleurs, éd. Dargaud, 1973.

Nouvelles internationales

Vague d'OVNI en Italie ?

Des objets mystérieux sont apparus en même temps dans plusieurs localités de la Péninsule, de la Sicile à la Ligurie. Pour les ufologues il s'agit d'un « flap », c'est-à-dire d'une opération en masse.

« Il s'est certainement agi d'un « flap », c'est-à-dire d'une opération en masse. Il n'est pas possible, en effet, que le même objet ait été vu à la même heure en plusieurs endroits ». C'est ainsi ou'Eufemio Del Buono qui depuis trente ans s'occupe d'Ufologie, explique l'observation de deux lumières qui à 05 h 50 ont traversé le ciel en direction Sud-Nord et à grande vitesse pour ensuite disparaître, se dissolvant en une espèce de nuage.

A Rome, le phénomène a été observé par diverses personnes et nous vous relatons ce que nous racontèrent deux employés d'Alitalia qui rejoignaient en voiture le siège de la Société dans le quartier de l'Eur, ou leur travail commençait à 6 h.

Rolando Santarelli, 39 ans, roulait en voiture sur la via della Pineta Sacchetti, lorsqu'il aperçut sur la gauche deux faisceaux de lumière qui se déplaçaient à environ 400 m d'altitude.

« Chaque faisceau pouvait avoir une longueur approximative de 100 m et 50 m de large, raconte R. Santarelli qui ajoute, c'était une lumière rose, très intense au point qu'il était impossible d'établir d'où elle provenait. A cause de cela je ne peux préciser la nature et la forme de l'objet qui l'émettait. Je me suis tout de suite rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'un avion et d'autre part les lumières ressemblaient à celles d'une voiture qui fait marche arrière. L'objet, continue Santarelli, se mouvait très lentement et j'ai eu le temps d'arrêter la voiture, de descendre et de mieux observer le phénomène.

J'ai observé le ciel pendant environ une minute puis la lumière s'est éteinte à l'improviste et à sa place j'ai vu comme un nuage de fumée de forme arrondie, comme le résultat d'une combustion. Puis plus rien. L'orient commençait à *se* teinter de rose mais il y avait encore des étoiles ».

Les employés d'Alitalia bénéficiant d'une tolérance de 5 minutes sur l'heure de rentrée, aussi R. Santarelli, remonté en voiture, dut appuyer sur l'accélérateur pour arriver à temps à son travail. Depuis quelques instants était arrivé son collègue, Armando Di Caprio, 37 ans, qui se soufflait sur les mains d'un air mystérieux. Rolando lui dit : «Tu sais ce qu'il m'est arrivé ? J'ai vu une lumière bizarre en venant». «Toi aussi?» répondit stupéfait Di Caprio.

Et ils se racontèrent l'extraordinaire vision.

Pius tard, A. Di Cprio nous dit : «J'habite le quartier Prenestino et j'arrive à l'Alitalia par la via delle Sette Chiese. Au croisement avec la via Ardeatina, j'ai vu deux faisceaux de lumière. J'ai seulement ralenti, sans m'arrêter. Mais cela m'a été suffisant pour établir la hauteur à laquelle se trouvait la lumière et la direction Sud-Nord. Je n'ai pas vu les faisceaux disparaître mais je les ai suivis pour un peu ».

C'est l'heure du déjeuner. Par groupes, les employés de Alitalia sortent pour se rendre dans un bar et prendre un peu d'air. L'attroupement autour des deux observateurs devient énorme en peu de temps. Quelqu'un émet l'hypothèse de soucoupes volantes et aussitôt s'anime une discussion sur les OVNI. Cela faisait longtemps qu'on n'en parlait pas, on n'écrit même plus UFO sur les T-Shirts, ça ne se fait pius; il faut trouver une explication scientifique. Mais le mystère les enveloppe et l'assurance des heureux observateurs deviennent des « peut-être ». Et s'il s'agissait de reflets, lance quelqu'un.

« Bien sûr, répond Santarelli, sur une superficie brillante, comme par exemple les parois de « quelque chose » qui était en l'air, pourrait s'être reflété le soleil naissant. Mais seulement si la « chose » s'était trouvée à une altitude considérable. Je ne crois pas que l'hypothèse tienne dans le cas présent car il faisait encore nuit. »

(suite de la page 28)

nuer leur œuvre, par delà les déceptions qu'inspirent le caractère évanescent du phénomène et le foisonnement d'hypothèses indémontrables.

Les manieurs de scie peuvent donc poursuivre tranquillement leur oeuvre : il se peut certes qu'une branche ou l'autre de l'arbre de l'Inconnu cède sous leurs efforts, mais ils ne se retrouveront pas pour autant sur la terre ferme où évoluent les phénomènes bien répertoriés. Il se trouvera une autre branche — qui d'ailleurs ne leur plaira peut-être pas ... — pour arrêter leur chute.

Jacques Scornaux.

« Oui, oui, il faisait encore nuit, confirme Di Caprio, qui des deux semble le plus troublé par l'expérience. Non ce n'était pas un avion répète le dernier arrivé qui n'avait rien entendu de ce qui précède. Le lent mouvement de la lumière n'était accompagné par aucun bruit ou ronflement ou éclair. »

Plus les heures passaient, plus la curiosité devenait angoisse; de tous les coins de l'Italie, on signalait le passage des OVNI. Les deux faisceaux de lumière ont été observés à Gela, où l'objet est décrit comme une demi-lune, dans la légion de Caserte, à Avellino où l'OVNI prit une forme arrondie, à Pesaro où deux objets mystérieux ressemblaient à un ballon de rugby qui émettait des éclaires; à Urbino, à Alassio, à Noli où les OVNI devinrent un cauchemar pour quatre pêcheurs, à Lanusei où le conducteur d'un camion voit les deux faisceaux de lumière, à Faenza, à Forli où le diamètre apparent de la chose fut d'à peu près 1 m; à Calenzano près de Florence il n'y a plus de doutes : il s'agit d'une soucoupe volante.

« Il s'agit sans aucun doute d'un «flap», déclare convaincu Eufemio Del Buono devant un phénomène aussi diffus. Lorsque tous ces objets se manifestent d'une façon aussi spectaculaire et simultanée nous nous trouvons à la veille d'un événement important ».

Je ne peux préciser de quel genre et encore moins s'il s'agit de quelque chose de positif ou de négatif. Je peux seulement dire qu'à la veille du barbare assassinat de l'escorte d'Aldo Moro (en mai) au-dessus de Monte Mario apparurent en formation des OVNI qui évoluèrent pendant un certain temps. Ainsi parle l'ufologue. Les savants eux n'ayant appris par les organismes chargés de l'observation d'objets volants qu'aucun OVNI n'a été enregistré soit par radar, soit par d'autres moyens d'observation émettent lhypothèse que les OVNI observés sur la Péninsule sont les lumières émises par « Pegasus I ». C'est un gigantesque satellite artificiel qui après 13 ans de séjour dans l'espace est rentré sur la Terre le 17 septembre dernier. Il possède deux ailes d'aluminium très fin et il est probable qu'elles reflètent la lumière du soleil, donnant ainsi l'impression qu'il s'agit de deux faisceaux de lumière. C'est une hypothèse. Moins fascinante. Mais les chiens qui ont longuement aboyé hier à l'aube et ont été inquiets comme les chevaux et les oiseaux groupés sur les arbres ne sont peut-être pas d'accord.

Depuis la vague n'a fait que s'amplifier en Italie et les observations se comptent aujourd'hui par milliers. Nous y reviendrons bientôt. (Référence : Il Tempo, du 14/09/1978).

Traduction de **J. Magnani.**

Des observations à Villaverde del Rio (Séville).

Les observations que nous vous présentons ci-après ont la valeur d'avoir été faites par un groupe de personnes intéressées par le mystère des OVNI et qui se trouvaient la nuit de l'incident en pleine campagne avec le but d'observer et « chasser » éventuellement avec leur appareil photographique n'importe quel objet volant non identifié qui pourrait se manifester.

Il s'agit d'un groupe de chercheurs sceptiques, un peu familiarisés avec les phénomènes lumineux nocturnes, ce qui leur évite toute confusion possible avec des avions, satellites artificiels, météorites, etc., et donne plus d'authenticité aux observations réalisées. D'autre part, le fait d'être cinq témoins éloigne quelque doute qui pourrait s'installer à propos de ce qu'ils ont vu réellement (ils coïncident dans leurs déclarations), à moins que l'on pense à cette hypothèse tellement débattue ces derniers temps de « l'illusion ou de la suggestion collective », qui dans le cas qui nous occupe cadre assez mal avec la personnalité et la préparation de ces cinq témoins.

Nous croyons donc que ce que nous racontons ci-après est exactement ce qu'ils ont vu, et que ces investigateurs ont observé quatre objets non identifiables à quoi que ce soit de connu.

Les témoins

José Gómez Muhoz, 30 ans, mécanicien.

Francisco Morón Bejarano, 23 ans, auxiliaire à l'Hôpital Universitaire de Séville.

Francisco-José Jiménez Méndez, 18 ans, étudiant.
Manuel Font Rodriguez-Carretero, 27 ans, mécanicien.

Julio Centeno Moya, 24 ans, spécialiste dans les freins d'automobiles.

Ces témoins habitent tous à Séville et nous retenons leurs adresses, qui restent à la disposition

d'autres enquêteurs qui voudraient vérifier ces faits.

Les lieux

Villaverde del Rio est un village situé à 24 km au nord de Séville, entre les 37° 40' de latitude nord et les 5° 50' de longitude ouest.

Les témoins se sont rendus sur place en voiture, en vue de faire quelques photos de la zone à l'infrarouge. Le lieu est un sentier appelé « Chemin du Sanctuaire » et se trouve à mi-distance des villages de Villaverde del Rio et Cantillana.

Quelques semaines auparavant, Francisco Morôn Bejarano a réussi la photographie numéro 1 près de Matalascahas, province de Huelva, avec son appareil à pellicule infrarouge, sans avoir rien aperçu à l'œil nu. Ils ont déjà tiré plusieurs films avec un résultat pas tout à fait négatif.

Les observations

Le samedi 13 mai 1978, vers une heure du matin, les témoins se trouvaient dans l'endroit précité et ils avaient déjà fait quelques photos du ciel étoilé, lorsque l'un du groupe a remarqué une « étoile » rougeâtre qui venant de l'est, se déplaçait en zigzag.

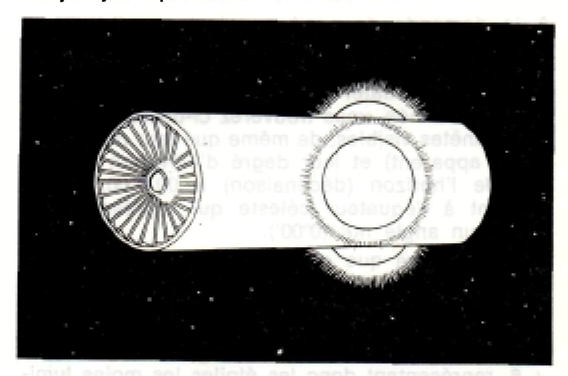
On a braqué sur elle des jumelles 10 x 50 et on s'est rendu compte qu'il s'agissait d'un objet circulaire tout à fait rouge. L'étrange objet se dirigeait vers l'ouest et en arrivant en face des observateurs, il a complètement disparu.

La nuit était froide, pas un nuage en vue, pas de vent non plus et la Lune, au premier quartier, se trouvait à l'arrière du groupe.

Au bout de quelques minutes, ils ont pu tous voir un nouvel objet rougeâtre se déplaçant comme le précédent, à quelques 45° au-dessus de l'horizon et à une grande vitesse. Ce deuxième phénomène a disparu à la façon du premier, à peu près dans le même point du ciel.

Dix minutes ne s'étaient pas encore écoulées lorsque quelque chose qui les a vraiment surpris est apparue devant leurs yeux. C'était un objet allongé et à côté de celui-ci, un autre semblable aux précédents, qui s'avançaient tous les deux suivant une ligne ouest-est, à une hauteur de 75° sur l'horizon. L'objet plus petit a disparu peu après de la même manière que les premiers. L'autre a continué sa course et nos observateurs ont braqué

L'objet cylindrique observé le 13 mai 1978.



leurs jumelles sur lui. Ils ont pu voir que sa forme était cylindrique (voir le dessin) et ont aperçu en même temps sur sa surface trois dômes aux couleurs différentes : le dôme inférieur était rouge, entouré d'un halo de la même couleur; le dôme central était blanc-jaune munit lui-aussi d'un halo et celui qui couronnait l'engin brillait d'une couleur bleue, entouré d'un halo verdâtre. Le reste de la structure semblait grisâtre, comme si c'était métallique.

Dans la base supposée de l'OVNI (parti contraire au sens de la marche), les témoins ont observé une forme qu'ils qualifièrent comme étant une sorte de turbine qui donnait l'impression de profondeur.

La longueur apparente de l'engin, mesurée à bout de bras, était de l'ordre de 10 centimètres et la durée totale de l'observation entre 4 et 5 minutes. Le phénomène, après avoir fait un quart de cercle dans le ciel et s'être sensiblement approché de la verticale des témoins, a mis le cas vers le sud où il a plus tard disparu. Il a été observé aux jumelles par tous les membres du groupe et quelques photos à l'infrarouge ont été prises aussi.

Les commentaires de cet incident faisaient encore rage lorsqu'un nouveau point rougeâtre apparut vers l'ouest. Il était semblable aux précédents et a parcouru une moitié de la voûte céleste. Une fois arrivé à la verticale des témoins, l'objet inconnu a disparu d'un coup, s'est littéralement volatilisé et on n'a pas réussi à le repérer de nouveau.

A aucun moment pendant ces quatre observations, les témoins n'ont entendu le moindre bruit. Par contre, ils ont parfaitement perçu celui d'un avion qui est passé au loin quelques instants plus tard, tous ses feux de position allumés.

Phénomènes astronomiques importants en 1979 (2)

A la demande de nombreux lecteurs, il nous a semblé intéressant de vous communiquer les principaux phénomènes astronomiques visibles à l'œil nu en 1979 à dater du mois d'avril. Pour chaque mois de l'année, vous trouverez ci-dessous le nom des planètes visibles, de même que leur magnitude (éclat apparent) et leur degré d'élévation au-dessus de l'horizon (déclinaison) à 00 H 00, en se référant à l'équateur céleste qui représente lui-même un angle nul (0°00').

Notons encore que plus la magnitude d'un astre est négative, plus cet astre est lumineux. A la campagne, ou dans tout autre endroit dépourvu d'éclairage parasite, par nuit sans Lune, l'œil nu nous permet d'atteindre la magnitude limite de + 6, représentant donc les étoiles les moins lumineuses qu'on peut encore discerner.
Les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne se trouvent toujours en dessous de cette limite, et sont, par conséquent, visibles à l'œil nu.
La planète Uranus reste la plupart du temps voisine de la magnitude + 5,8, et suite au faible intérêt qu'elle nous offre, nous n'en tiendrons pas compte dans le tableau qui suit.
Rappelons aussi que plus la déclinaison d'un astre est positive, plus cet astre est haut dans le ciel dans sa course apparente. Si la déclinaison se trouve être négative, cela signifie que l'astre se trouve en dessous de l'équateur céleste, donc dans l'hémisphère céleste Sud.

Nous reprendrons également pour chaque planète, au fil des mois, sa distance par rapport à la Terre (D/T) et sa période de conjonction avec la Lune, cela pouvant aider à l'identification; nous utiliserons alors l'abréviation C/L. Remarquons qu'on entend par conjonction la rencontre apparente de deux ou plusieurs astres dans la même partie de la voûte céleste.

(suite de la page 31)

Commentaire

Il nous reste à ajouter très peu de chose à ce qui a été déjà dit, si ce n'est souligner la différence qui existe entre un témoin au hasard d'un phénomène de ce genre et cinq personnes qui vont presque chaque semaine étudier directement à ciel ouvert, la chance aidant, ce même phénomène. Ceci veut dire qu'une prise de conscience de cette problématique a été réalisée, qu'on a fait une étude plus ou moins étendue de l'affaire, bref, qu'un intérêt profond est apparu et a débouché dans une préparation sérieuse pour entreprendre, dans le cadre de nos limitations actuelles, l'investigation d'un mystère aussi complexe et brouillé que celui des Objets Volants Non Identifiés.

Antonio Moya Cerpa.

En fin de chaque période, vous trouverez les phases de la Lune pour ce même mois.
Nouvelle Lune (N.L.) Premier Quartier (P.Q.) Pleine Lune (P.L.) et Dernier Quartier (D.Q.).
Les planètes Mercure et Vénus sont dites intérieures (ou inférieures), c'est-à-dire qu'elles sont situées entre le Soleil et la Terre : ces planètes nous présentent des phases comme la Lune. Tandis que les planètes Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton sont dites extérieures (ou supérieures), c'est-à-dire qu'elles sont situées au-delà de l'orbite de la Terre autour du Soleil.
Les couleurs des principales planètes sont les suivantes : Mercure : blanche; Vénus : blanche; Mars : rougeâtre; Jupiter : blanche; Saturne : blanc-jaunâtre.

En ce qui concerne le chapitre des étoiles, les distances sont communiquées en Années-Lumière (A.L.), cette unité de mesure étant la distance parcourue par la lumière en 1 an à la vitesse de 299.792 km par seconde.

Aussi espérons-nous que ce chapitre astronomique permettra aux intéressés de se familiariser davantage avec l'aspect, déroutant parfois, des planètes et des principales étoiles. Nous espérons également éviter le risque de confusion avec d'éventuels OVNI.

Attention : toutes les heures communiquées dans le présent article le sont en **temps universel.** Pour la Belgique et la France, il conviendra d'y ajouter : 1 heure durant la période d'heure d'hiver, 2 heures durant la période d'heure d'été.

AVRIL

— Mercure : visible comme « étoile du matin » vers le 21. Cette planète, la plus proche du Soleil, et d'un diamètre de 4.880 km est très difficilement observable depuis la Terre, du fait qu'elle reste presque toujours baignée dans les lueurs crépusculaires. A la date du 21, on peut la chercher à l'Est avant le lever du Soleil. Lever à 4 h 05 (+0,6; —1°02') D/T le 21 : 128.100.000 km. C/L : le 24.

— Vénus : l'« étoile du Berger » reste visible le matin à l'Est avant le lever du Soleil Son éclat diminue cependant (—3,4; —2°24'). Le 11, Vénus se lève à 4 H 06, donc près de 50 minutes avant le Soleil. D/T le 11 : 189.450.000 km. C/L : le 24.

— Jupiter : la planète géante du système solaire, objectif des sondes Voyager-1 en mars et Voyager-2 en juillet 1979, se couche de plus en plus tôt. Dans le sud vers 18 H 30, elle se couche le 11 à 02 h 31. (—1,8; + 20°57') D/T le 11 : 758.100.000 km. C/L : le 5. Jupiter est le corps céleste le plus lumineux dans le ciel du soir, au Sud-Ouest. Elle se situe presque dans le prolongement d'une droite reliant les étoiles principales de la constellation des Gémeaux : Castor et Pollux.

— Saturne : la planète aux anneaux, merveille du système solaire, est visible une grande partie de la nuit : ses anneaux ne peuvent cependant être observés que moyennant l'utilisation d'un grossissement de 30 X environ. En 1979-1980, la planète semblera être dépourvue de ceux-ci; le prochain maximum d'ouverture se produira en 1987-1988. Ce phénomène périodique des anneaux de Saturne s'explique par la révolution de la planète autour du Soleil, en 29 ans environ. Sa face Nord est éclairée durant un peu plus de 15 ans, et sa face Sud durant près de 13 ans. Aux équinoxes saturniens, quand le Soleil est dans le plan des anneaux, celui-ci ne dispense plus qu'une lumière rasante à ces anneaux très minces, qui disparaissent alors aux yeux des observateurs terrestres. Le même phénomène se produit peu avant ou après, lorsque la Terre traverse à son tour le plan des anneaux.

Se levant le 11 à 14 h 10, la planète se couche le lendemain à 4 h 05. Elle est au Sud à 21 h 05 (+0,7; + 10°32') D/T le 11 : 1.208.700.000 km. Elle se trouve dans la constellation du Lion, à gauche de l'étoile Régulus. C/L : le 9.

— La Lune : P.Q. : le 4; P.L. : le 12; D.Q. : le 19; N.L. : le 26.

— Etoiles : aspect du ciel, mi-avril vers 21 h. Au zénith : Grande-Ourse; Au Sud : Lion; Sectant, Coupe.
Au Sud-Est : Chevelure de Bérénice, Vierge. Est : Bouvier, Couronne Boréale, Ophiochus.
Nord-Est : Lyre, Dragon.
Nord : Grande et Petite Ourses, Céphée; Nord-Ouest : Céphée, Cocher.
Ouest : Gémeaux, Orion; Sud-Est : Cancer, Petirt-Chien, Hydre.
Les jours croissent, du 31 mars au 30 avril de 02 h 00.

MAI

— Vénus : la planète se levant le 11 à 3 h 14, elle est toujours observable le matin à l'Est. A cette date, sa phase est de 0,877. Sa distance à la Terre augmente: 215.700.000 km le 11. (—3,3; + 6°48') C/L : le 23.

— Jupiter : se couchant de plus en plus tôt, cette planète, dont le diamètre équivaut approximativement à 11 fois celui de la Terre (143.000 km à l'équateur) est visible la première partie de la nuit à l'Ouest. Son éclat diminue lentement : (—1,6; + 20°20'). D/T le 11 : 829.350.000 km; C/L : le 3 et le 30.

— Saturne : si Jupiter se trouve à droite de l'Etoile principale de la constellation du Lion, Régulus, Saturne se trouve à sa gauche. Visible dès la tombée de la nuit dans le Sud/Sud-Ouest, la planète se couche vers 02 h 05 le 11. (+0,9; + 10°44'). D/T le 11 : 1.349.700.000 Km.
Diamètre équatorial de la planète : 120.000 km. Son volume atteint 744 fois celui de la Terre. C/L : le 6.

— La Lune : P.Q. : le 4; P.L. : le 12; D.Q. : le 18; N.L. : le 26.

— Météorites : essaim des Aquarides : jusqu'au 21, maximum les 4 et 5 mai. Radiant : Eta Verseau. Les jours croissent, du 30 avril au 31 mai de 01 h 42.

JUIN

—• Vénus : ce mois de juin sera la dernière période de visibilité de notre voisine céleste, Vénus, en tant qu'« étoile du matin ». Elle se lève le 11 à 2 h 33 et son éclat est stationnaire (—3,3; + 18°51'). Le Soleil se levant le 11 à 3 h 30, et Vénus se levant de plus en plus tardivement à partir du 21, la planète se perd rapidement dans les lueurs de l'aurore. D/T le 11 : 237.450.000 km. Phase le 11 : 0,936. C/L : le 23.

— Mars : la planète rouge redevient observable à l'Est durant quelques heures matinales durant ce mois. Elle se lève de plus en plus tôt : le 1er à 2 h 25, le 11 à 2 h 02 et le 21 à 01 h 40. Son éclat est un peu plus faible que celui de Saturne (+ 1,5; +17°05'). D/T le 11 : 331.350.000 km. Son observation astronomique est peu intéressante, vu son éloignement actuel. Mais progressivement, la distance Terre-Mars va diminuer pour atteindre un minimum lors de l'opposition du 25 février 1980 avec 101.300.000 km. Il arrive néanmoins que cette distance puisse se réduire à 56.200.000 km, ce qui fut le cas le 10 août 1971. Lors de telles occasions, de nombreux détails de la surface de Mars peuvent être observés par les astronomes amateurs modestement équipés. C/L : 21.

— Jupiter : à observer dans le ciel du soir, à l'Ouest. Se couche vers 22 h 48 le 11. (—1,4; + 19°11'). D/T le 11 : 893.250.000 km. C/L : le 27.

— Saturne : également observable le soir à l'Ouest. Son éclat est moindre que celui de Jupiter, et la planète aux anneaux se couche plus tard, à 23 h 59 le 11. (+1,0; + 10°20'). D/T le 11 : 1.426.200.000 km. C/L : le 2 et le 30.

— La Lune : P.Q. : le 2; P.L. : le 10; D.Q. : le 17; N.L. : le 24.

— Les Etoiles : au zénith : le Bouvier, avec Acturus, l'étoile principale, dont le diamètre est de 23 x celui du Soleil et la magnitude O. Cette étoile distante de 35 A-L est 100 X plus lumineuse que notre soleil.
Les jours croissent, du 31 mai au 22 juin de 00 h 26 et décroissent, du 22 au 30 juin de 00 h 03 minutes.

JUILLET

Le 3 juillet, à 21 h, plus grande distance Terre/Soleil : 151.996.000 km.

— Mercure : visible comme «étoile du soir», vers le 3 juillet, juste après le coucher du soleil, à l'Ouest. Se couche le 3 vers 21 h 15. (+0,6; + 19/44'). La planète est plus lumineuse que Saturne, mais se perd plus rapidement dans les lueurs du couchant. D/T le 11 : 109.350.000 km. C/L : le 25.

— Mars : se lève de plus en plus tôt et devient observable dans l'Est/Sud-Est dans la seconde partie de la nuit. Astre rougeâtre. Se lève le 11 à 1 h 02. (+1,5; +21°56'). D/T le 11 : 319.650.000 km. C/L : le 20.

— Jupiter : encore quelque peu visible à l'Ouest le soir début juillet, la planète cesse d'être observable le 13, soit un mois avant sa conjonction avec le soleil. Le 9 juillet, survol de la planète par la sonde U.S. Voyager-2. (—1,3; + 17°37'). D/T le 11 : 935.550.000 km. C/L: le 25.

— Saturne : se couchant de plus en plus tôt, à l'instar de Jupiter, le mois de juillet sera la dernière période de visibilité de Saturne dans le ciel du soir. Son éclat diminue lentement. (+1,1; + 9°26'). Toujours à gauche de l'étoile Régulus. D/T le 11 : 1.493.550.000 km. C/L : le 27.

— La Lune : P.Q. le 2; P.L. le 9; D.Q. le 16; N.L. le 24.

— Les Etoiles : durant les soirées d'été, l'étoile Véga (Alpha Lyre) se trouve pratiquement au zénith, son bel et vif éclat bleuté permettant de la repérer sans difficulté. Elle se trouve juste à droite de la bande la plus lumineuse de la Voie Lactée, notre Galaxie, qui traverse, à cette époque de l'année, la voûte céleste du Sud au Nord. Véga est de magnitude : + 0,14, située à 26 A.L. et d'une température de 10.000 °C. Dans le Sud, nous apercevons la constellation du Sagittaire, très riche en étoiles et nébuleuses, et qui indique la direction du centre de notre Galaxie. A travers une simple paire de jumelles, le spectacle de la Voie Lactée est fantastique.

— Météores : essaim des Capricornides : à partir du 10, maximum le 25. Radiant : Thêta Capricorne.
Essaim des Aquarides : à partir du 15, maximum le 31. Radiant : Delta Verseau.
Les jours décroissent du 30 juin au 31 juillet, de 01 h 15.

AOUT

— Mercure : visible comme « étoile du matin » vers le 19, à l'Est, avant le lever du Soleil. (—0,0; + 17°37'). D/T le 11 : 107.250.000 km. CL/ le 21.

— Vénus : en conjonction avec le Soleil le 25, et par conséquent, invisible.

— Mars : continue à se lever de plus en plut tôt 0 h 31 le 1er; 0 h 09 le 21). Son éclat reste le même (+ 1,5; + 23°45'). D/T le 11 : 302.400.000 km. C/L : le 18.

— La Lune: P.Q. le 1er; P.L. le 8; D.Q. le 14; N.L. le 22; P.Q. le 30.
Le 22 août, éclipse annulaire de Soleil, invisible en Belgique.
Vers le 11 : ne pas manquer d'observer les traditionnelles chutes de météores. Essaim des Perseïdes. Moyenne : 60 météores/heure. Vers minuit en direction du Nord.

— Les Etoiles : au Nord, à l'horizon, Capella (Alpha Cocher). Magnitude : + 0,2 et distante de 45 A.L. du même type spectral que le Soleil, mais beaucoup plus volumineuse et lumineuse que ce dernier.
Capella se trouve au zénith les soirs d'hivers.
Les jours décroissent du 31 juillet au 31 août, de 01 h 58.

SEPTEMBRE

— Mars : son éclat augmente lentement en fin de période (+1,4; + 21°31'). Se lève le 11. à 23 h 50. D/T le 11 : 278.700.000 km. CL le 16.

— Jupiter : la planète géante redevient visible le matin, avant le lever du Soleil, à l'horizon Est. En fin de période, très beau rapprochement avec Régulus. Se lève le 1er à 3 h 34, le 11 à 3 h 07 et le 21 à 2 h 40. (—1,3; + 13°29'). D/T le 11 : 940.950.000 km. C/L: le 18.

— Saturne : bien qu'invisible ce mois, la planète mérite une attention toute particulière en ce début septembre. En effet, si tout se déroule correctement, c'est le 5 septembre que Saturne devrait être survolée à 20.000 km d'altitude par la sonde spatiale Pioneer — 11 lancée par la N.A.S.A. en avril 1973 et qui nous avait envoyé de nombreuses photographies de Jupiter en décembre 1974. Ce jour-là, la distance Terre-Saturne sera de 1.557.750.000 km environ.
C'est la première fois que la planète aux anneaux est survolée par un engin spatial. Puissent les réserves énergétiques de la sonde être encore suffisantes afin de nous adresser à cette occasion les premières photographies de la planète, de ses anneaux, et de ses satellites.

— La Lune : P.L. le 6; D.Q. le 13; N.L. le 21; P.Q. le 29.
Le 6 septembre, éclipse totale de Lune, invisible en Belgique.
Les jours décroissent du 31 août au 30 septembre, de 01 h 55.

— Météorites : essaim des Piscides : du début du mois jusqu'au 8 octobre, maximum le 12; Radiant : Oméga Poisson.
Essaim des Taurides : à partir du 24, maximum en novembre, Radiant Gamma Bélier.

OCTOBRE

— Mercure : visible comme « étoile du soir » vers le 29. (— 0,1 ; — 14°38'). Coucher vers 17 heures. D/T le 11 : 193.050.000 km. C/L: le 22.

— Mars : son éclat augmente lentement tandis que la planète se rapproche de la nôtre. (+ 1,3; + 19°05'). D/T le 11 : 249.150.000 km.
Se lève le 1er à 23 h 37, le 11 à 23 h 30 et le 21 à 23 h 21. C/L : le 14.

— Jupiter : son éclat augmente et la planète aux 13 satellites se lève maintenant beaucoup plus tôt: à 02 h 13 le 1er; à 01 h 43 le 11; à 01 h 14 le 21. (—1,4; + 11°27'). D/T le 11 : 902.700.000 km.
Observée dans un petit instrument, et même avec des jumelles, la planète nous apparaît en-

tourée de ses quatre principaux satellites, Io, Europe, *Ganymède* et *Callisto*. Ceux-ci sont visibles comme des étoiles, à gauche ou à droite de la planète, mais toujours sur le plan équatorial de celle-ci. Jupiter se trouve juste à gauche de Régulus.

— Saturne : la célèbre planète redevient visible le matin, à l'est, juste avant le lever du Soleil. (+ 1,3; + 5°17').
Lever à 3 h 59 le 1er; 3 h 26 le 11; 2 h 53 le 21. Le 27, la Terre passera par le plan des anneaux de Saturne, ce qui veut dire que la planète en semblera dépourvue (voir avril 1979). Avant cette date, on observera son hémisphère austral; après cette date, sa face boréale.
D/T le 11 : 1.542.000.000 km; C/L : le 18.

— La Lune : P.L. le 5; D.Q. le 12; N.L. le 21; P.Q. le 28.

— Essaims de météorites : Giacobinides : du 6 au 10, Maximum le 9. Radiant : Upsilon Dragon.
Orionides : du 11 au 30. Maximum le 21; Radiant : Bételgeuse (Alpha Orion).

— Les Etoiles : dans le ciel d'automne, le carré de Pégase est haut dans le ciel, tandis que Véga plonge vers l'horizon Nord-Ouest. Orion, quant à elle, réapparaît très bas sur l'horizon Est, et va progressivement dominer le ciel du soir. Dans le Sud-Ouest, la constellation de l'Aigle, avec l'étoile Altaïr, distante de 15,6 A.L. et de magnitude + 0,89.
Les jours décroissent du 30 septembre au 31 octobre, de 01 h 54.

NOVEMBRE

— Vénus : l'« étoile du Berger » devient visible à l'Ouest, comme «étoile du soir» vers la mi-novembre. (—3,3; — 22°11').
Se couche le 1er à 16 h 59; le 11 à 16 h 54 et le 21 à 16 h 56.
D/T le 11 : 235.800.000 km. C/L le 21.

— Mars : la planète rouge est visible toute la seconde moitié de la nuit. Se lève à 23 h 11 le 1er; 23h00 le 11; 22 h 46 le 21. (+1,0; + 14°37'). D/T le 11 : 212.250.000 km. C/L: le 12.

— Jupiter : visible dans le ciel du matin, à l'Est. Son éclat augmente au fur et à mesure que la distance qui nous sépare de Jupiter diminue. (—1,6; + 9°45'). D/T le 11 : 841.200.000 km. Se lève à 00 h 40 le 1er et à 23 h 32 le 21. C/L: le 13.

— Saturne : mêmes considérations que pour Jupiter. (+ 1,3; + 4°04').
D/T le 11 : 1.493.250.000 km. C/L: le 14.
Les deux planètes Jupiter et Saturne se situent à gauche de l'étoile Régulus, Jupiter en étant la plus proche. Régulus, étoile principale de la constellation du Lion, a une magnitude de + 1,34. Elle fait partie des étoiles à hélium dont la température superficielle atteint 20.000 °C. Sa distance à notre système est de 68 A.L.

— La Lune : P.L. le 4; D.Q. le 11; N.L. le 19; P.Q. le 26.

— Occultation d'étoile par la Lune
le 6 : occultation d'Alpha Taureau (Aldebaran) par la Lune.
Disparition d'Aldébaran à 6 h 42'0".
Réapparition d'Aldébaran à 7 h 23'9".
Magnitude d'Aldébaran : +1,1. Age de la Lune : 16,2 jours.

— Les Etoiles : lentement, nous retrouvons le ciel d'hiver. Le soir, à l'Est, les Pleïades, Aldébaran et Orion. A l'Ouest, Altaïr.
Au zénith : le grand « W » de Cassiopée.
En commençant par la gauche, nous trouvons : Etoile n° 1, distante de 470 A.L; Etoile n° 2, distante de 76 A.L.; Etoile n° 3, distante de 650 A.L; Etoile n° 4, distante de 163 A.L. et étoile n° 5, distante de 47 A.L.
Les jours décroissent du 31 octobre au 30 novembre, de 01 h 22.

DECEMBRE

Durant cette période, toutes les planètes visibles à l'œil nu pourront être observées; Mercure, Mars, Jupiter et Saturne le matin; Vénus le soir.

—• Mercure : visible vers le 7 comme « étoile du matin » à l'Est, avant le lever du soleil. Lever vers 5 h 37 (—0,3; —17°47'). D/T le 11 : 162.750.000 km. C/L: le 17.

— Vénus : observée dans un instrument, voici quelques phases de Vénus :
0,911 le 1er — coucher à 17 h 07
0,894 le 11 — coucher à 17 h 27
0,874 le 21 — coucher à 17 h 53.
(—3,4; —24°26') D/T le 11 : 217.500.000 km. C/L: le 21.

— Mars : très belle conjonction entre Mars et Jupiter le 13, dans le ciel du matin.
Mars se lève le 11 à 22 h 11 (+ 0,6; + 10°44'). D/T le 11 : 172.650.000 km. C/L: le 10.

— Jupiter : durant la seconde partie du mois, les planètes Jupiter et Mars se lèvent pour ainsi dire ensemble. Le 11, la planète Jupiter surgit à l'horizon Est à 22 h 22. (—1,7; + 8°50'). D/T le 11 : 770.850.000 km. C/L: le 10.

— Saturne : devient visible la seconde partie de la nuit.
Lever à 0 h 32 le 1er; 23 h 51 le 11; 23 h 15 le 21. (+ 1,2; + 3°20').
D/T le 11 1.425.000.000 km. C/L: le 12.

— La Lune : P.L. le 3; D.Q. le 11; N.L. le 19; P.Q. le 26.
Dans la nuit du 30 au 31 décembre, nouvelle occultation de l'étoile Aldébaran par la Lune.
Disparition à 23 h 39'08".
Réapparition à 00 h 48'07".
Age de la Lune : 11,6 jours.

— Les Etoiles : le ciel d'hiver est dominé par la célèbre constellation d'Orion, dans le Sud, dont les étoiles les plus brillantes forment un rectangle caractéristique, avec trois étoiles régulièrement disposées en son centre : le Baudrier

d'Orion. L'angle supérieur gauche de ce rectangle est formé par la présence d'une étoile rougeâtre : il s'agit de Bételgeuse, distante de 470 A.L. et dont le diamètre est de 400 X supérieur à celui du soleil.
En bas à droite, Rigel, distante de 1.300 A.L. son diamètre valant 350 diamètres solaires. Distance des étoiles du Baudrier: 1.300 A.L. En bas et à droite du Baudrier, un amas blanchâtre : il s'agit de la Grande nébuleuse d'Orion, immense nuage de matière où naissent de nouvelles étoiles.

Plus bas dans le Sud, Sirius, dont la lumière met 9 ans à nous parvenir. Sirius est l'étoile la plus lumineuse du ciel : magnitude — 1,37. Diamètre double de notre Soleil.
En prolongeant une ligne reliant Sirius au Baudrier, nous trouvons, plus haut dans le ciel, et non loin de l'étoile Aldébaran, une formation ressemblant à un minuscule chariot : il s'agit de l'amas des Pleïades, dont 6 étoiles sont visibles à l'œil nu, une lunette permettant d'en discerner quelques centaines. Distance de l'ensemble : 300 A.L. Diamètre de l'ensemble : 13 A.L. environ.

Les jours décroissent, du 30 novembre au 22 décembre de 00 h 24 et croissent, du 22 au 31 décembre de 00 h 05.

Le Soleil

Le Soleil est une étoile, l'une des 150 milliards qui peuplent notre galaxie. A l'échelle de l'Univers, il est donc tout à fait insignifiant. Les astronomes le classent comme étoile naine, jaune, de type spectral G. A l'échelle du système solaire, par contre, c'est un astre très important.

Le soleil, dont le diamètre atteint 1.392.000 km, est constitué à plus de 98 % par de l'hydrogène et de l'hélium. Quoique suffisamment volumineux pour contenir plus d'un million de planètes comme la Terre, sa masse n'est que de 330.000 fois supérieure à celle de la Terre. Sa densité est donc plus faible.

Une distance moyenne de 150 millions de km nous sépare du Soleil. Notre étoile se situe à 32.000 A.L. du centre de la Galaxie, et elle met 225 millions d'années pour effectuer une révolution autour de celle-ci. Le soleil tourne également sur lui-même en 25 J. 9 h 35' au niveau de l'équateur, mais en 35 jours vers 80° de latitude.

Pourquoi nous attarder à cet astre du jour, me direz-vous ? Parce que, précisément, en 1979-1980, le Soleil atteindre un maximum dans son cycle d'activité d'onze ans environ, et à cette occasion, de nombreux astronomes l'étudieront avec soin.

Cette étude de l'activité solaire est à la portée de tous, **pour autant que l'on prenne les mesures de sécurité qui s'imposent.** Le Soleil, en effet, est un astre très dangereux, et l'étude de sa surface, la photosphère, doit être entreprise avec des instruments prévus à cette intention, et équipés de filtres iodés spécialement conçus.

Durant ces deux années, nous devrions voir se succéder de très nombreuses taches sur ia surface solaire, et certaines de très grandes dimensions. Sans être précisément prophète, il serait presque normal d'annoncer pour 1979-1980 de très belles aurores boréales, des perturbations exceptionnelles des télécommunications, des orages magnétiques, et une recrudescence des maladies du cœur.

Satellites artificiels

En plus de tous ces phénomènes, il nous sera donné d'observer, à maintes reprises, les passages dans notre ciel de certains satellites artificiels, dont les principaux sont le SKYLAB (américain) et les stations SALIOUT (soviétiques). Skylab d'une longueur de 25 mètres et pesant 85 tonnes fut placée sur orbite terrestre le 14 mai 1973. Elle fut occupée à trois reprises par des équipages de trois hommes, dont le dernier y séjourna 84 jours. Sa retombée dans l'atmosphère terrestre est attendue entre mai et septembre, vraisemblablement en juillet. Si la pénétration dans l'atmosphère de ce château de l'espace s'effectue alors que la station est visible de nos régions, ce sera là, évidemment, un spectacle peu ordinaire.

Malheureusement, il nous est impossible d'en prévoir le mois, le jour et l'heure aussi longtemps à l'avance. Mais la presse n'en parlera que de trop !!!

Skylab est bien visible à l'œil nu. Sa magnitude peut atteindre — 2. La station glisse lentement d'Ouest vers l'Est/Sud-Est.

Du côté soviétique, l'actuelle station en orbite est Saliout-6. En 1978, des cosmonautes l'ont occupée durant un séjour record de 4 mois. Un record à battre, que les Soviétiques s'emploieront vraisemblablement à porter à 6 mois cette année, à l'aide d'un éventuel Saliout-7. Les stations soviétiques peuvent être observées plus au Nord, suivant une trajectoire Oues-Nord/Est.

Plus tard dans l'année, si le programme est respecté, nous aurons l'occasion d'observer un nouvel « oiseau » dans le ciel : il s'agira de la fameuse navette spatiale américaine, dont la mise au point pose de nombreux problèmes.

Le premier vol, baptisé OFT-1 (Orbital Flight Test) est attendu pour le 9 novembre 1979, avec à son bord les astronautes John YOUNG et Robert CRIPPEN. Le second vol d'essai (d'une série devant en compter quatre) devrait avoir lieu deux mois plus tard. Son orbite circulaire, pour une mission standard, pouvant s'étendre entre 29°,5 et 56°, la navette sera parfaitement observable de nos régions.

Louis Grégoire.

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans ia Nuit» (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux «classiques» de l'ufologie française, récemment réédités — 265 **FB** le volume.

— **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); «histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI », se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse — **250 FB.**

— **LES DOSSIERS DES OVNI,** de Henry Durrant (éd. Robert Laffont); un dossier complet, constitue par un journaliste minutieux, et qui fait le tour de toutes les questions que posent les OVNI — 285 **FB.**

— **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES,** de Henry Durrant (éd. Laffont); un panorama de quelques rencontres rapprochées particulièrement bien documentées et leur analyse par un chercheur bien connu — **335 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Marne): ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Marne): ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux — **320 FB.**

— **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont); à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée — **295 FB.**

— **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE,** de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées — 235 **FB** chaque volume.

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE** ?, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES : AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Robert Laffont); le premier des ouvrages du journaliste américain, celui qui allait faire «redécouvrir» les OVNI à une nouvelle génération — **240 FB.**

— **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de «Aliens From Space », un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis — **320 FB.**

— **LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Claude McDuff (éd. Québec-Amérique); en suivant la forme d'un jugement, notre confrère canadien joue le rôle de la «défense» et apporte des pièces à conviction probantes — **280 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le «Rideau de fer» — **440 FB.**

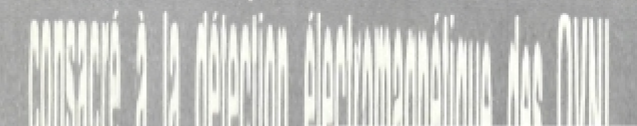
— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherche actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**

D'ANCIENS NUMEROS D'INFORESPACE (1973 A 78) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Vous en faites peut-être partie, et c'est à votre intention que nous avions imprimé en nombre suffisant certains numéros. Ceux-ci sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se constituer une intéressante collection d'INFORESPACE.

Durant ces six dernières années de publication (n° 7 à 42), vous trouverez de nombreux articles dans nos principales rubriques : le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une voiture stoppée par un OVNI à Aische-en-Refail, un humanoïde aperçu à une dizaine de mètres à Vilvorde, un objet mystérieux observé par plusieurs témoins entre Jodoigne et Verviers ...), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, une vaste élude critique sur la théorie de l'orthoténie, et les premiers travaux de la SOBEPS sur la détection); des dossiers complets sur des observations peu connues (OVNI en Papouasie et l'affaire Villas Boas), ainsi que deux numéros spéciaux, l'un entièrement consacré au témoin et au témoignage en ufologie, l'autre


consacré à la détection électromagnétique des OVNI